

Le Philatéliste Belge – De Belgische Filatelist

TABLE DES MATIÈRES : N° 1, MARS 2012, 92^{ÈME} ANNÉE

Revue trimestrielle de la Société Philatélique Belge. Driemaandelijks tijdschrift
Met inbegrip 'Land van Waas', y compris 'MARCOPHILA'

Table des matières	1
Editorial	2
Leo De Clercq. 'Oprichting in 1893/94 van de 'Société Philatélique Belge'	3
Guy Dutau. 'Pliages et fermetures des lettres des origines au milieu du XIXe siècle'	7
Jean-Claude Porignon. 'L'emploi posthume des cachets à date de 1863'	39
Jo Lux. 'De post naar Frankrijk vanuit de Zwitserse Kantons Neuchâtel en Genève'	49
Renauld Loontjens. 'Les cachets de convoyeurs belges'	58
Patrick Maselis. '50 jaar vriendschap'	69
ABA. Plechtige algemene Vergadering, Assemblée générale solennelle, 10.12.2011	75

Couverture

Le Baron Fernand de Beeckman, fondateur de la 'Société Philatélique Belge' en 1893. "La fondation en 1893/4 de la Société Philatélique Belge" par Leo De Clercq. Cet article relate à l'aide de documents d'époque les prémices de la vie philatélique organisée en Belgique. Sont ainsi reproduits l'annonce de la création d'une "section de l'Association Internationale des Philatélistes de Dresde", le compte rendu olographe par Paul de Smeth de la séance du 9 décembre 1893 créant la "Société Philatélique Belge", la composition de son premier Comité, ainsi que la liste des membres fondateurs où figurent notamment Philippe la Renotière von Ferrary, "le Prince des philatélistes" et J.-B. Moens, le "Père de la philatélie belge".



Présidente d'honneur - Erevoortzitster :	Mme Elisabeth Mossiat-Detrigne
Voorzitter - Président :	Leo De Clercq
Vice-président - Ondervoorzitter :	Charlie Bruart
Trésorier - Penningmeester :	Marc Lebrun
Secretaris - Secrétaire :	Vincent Schouberechts
Administrateurs :	Guy Coutant, Mark Bottu, Jean Duson
Rédaction - Redactie 'Philatéliste Belge' (y compris MARCOPHILA en 'Land van Waas') :	
Hoofredacteur, Rédacteur en chef :	James Van der Linden
Redactie, rédaction :	Leo De Clercq, Donald Decorte, Marc Lebrun, Vincent Schouberechts
Verantwoordelijk uitgever, Editeur responsable :	Patrick Maselis

BIJDRAGE - ABONNEMENTS 2012

België - Belgique : 17,50 euros. Etranger - Buitenland : 25 euros
IBAN BE92 3631 0216 8423 BIC BBRUBEBB



Editorial

Deze nieuwe uitgave van de 'Philatéliste Belge' is de derde start (na 1974 en 1998) ter opleving van de 'oude dame' uit een langere winterslaap. Dit kon tot stand komen dank zij de jarenlange zorg over het stilzwijgend voortbestaan, verzorgd door mevrouw Elisabeth Mossiat, nu erevoorzitster, en het initiatief van Leo De Clercq, de onvermoeibare strijder voor de heropleving van de 'Société Philatélique Belge'. De samenvoeging van twee tijdschriften, 'Land van Waas' van Sint Niklaas, en 'MARCOPHILA' Verviers, legt de grondslag tot het nationale tweetalige karakter van de nieuwe uitgave.

De bedoeling is, om in de toekomst, het hele gamma van de filatelie met alle nieuwe arealen van dien te bereiken.

Cette nouvelle édition du 'Philatéliste Belge' est la troisième 'nouvelle série' (après celles de 1974 et 1998) pour réveiller la 'vieille Dame' à l'issue de sa longue hibernation. Un événement qui se réalise grâce à Mme Elisabeth Mossiat, notre nouvelle Présidente d'honneur, qui a réussi en toute discrétion à conserver l'outil et à l'initiative de Leo De Clercq qui s'est dépensé sans compter pour la renaissance de la Société Philatélique belge.

La fusion des deux périodiques, 'Land van Waas' de Sint-Niklaas (Waas) et 'MARCOPHILA' de Verviers est un atout pour favoriser le caractère national et bilingue de la nouvelle série.

Nous envisageons de traiter tout le champ de la philatélie, y compris les domaines novateurs qui ont émergé récemment.

James Van der Linden

9 janvier 2012

La soussignée, Elisabeth Mossiat, ex présidente de la Société Philatélique Belge autorise le groupe d'études de faire renaître de ses cendres la dite Société et accepte la présidence d'honneur.

Je souhaite mes 'bons vœux' au 'Nouveau Philatéliste Belge' et fais confiance au nouveau comité pour mener à bien cette nouvelle entreprise.

Fait à Profondeville,

Le 9 janvier 2012

Elisabeth Mossiat

De oprichting in 1893/1894 van de Société Philatélique Belge.

Leo De Clercq

Volgens de oudste verslagen is de oprichtingsdatum van de Société Philatélique Belge 1 januari 1894. Dit echter na een beslissing genomen met de samenkomst van 9 december 1893. Internationaal bestaat nu als oudste filatelistische vereniging in Europa de "Association internationale des Philatélistes de Dresde" afdeling Berlijn opgericht in 1883. In "Le Timbre Poste", tijdschrift van Jean Baptiste Moens, (Afb. 1) nummer 296 van augustus 1887, (Afb. 2) meldt deze het oprichten van een vereniging voor "Timbrophiles" te Brussel. (Afb. 3)



Afb. 1

Société timbrophilique à Bruxelles
Il s'est formé à Bruxelles une section de l'Association internationale des Philatélistes de Dresde, ayant pour titre « Les Timbrophiles ».
Inutile de faire connaître le but de la société : c'est celui de toutes les sociétés timbrophiliques.
Bruxelles — Imp. J.-B. Moens et fils, rue aux Laines, 41.

Afb. 3



Afb. 2

Het eerste verslag van de **Société Philatélique Belge** meldt "Séance de Fondation le dimanche 9 décembre 1893". Dit verslag is in het duidelijk handschrift van **Paul de Smeth** en is medeondertekend door **de Beeckman**. Onmiddellijk werd **M. J.B. Moens** verkozen tot Erevoorzitter. Het bevat de namen van de medestichters die kort nadien overgaan tot het samenstellen van het eerste bestuur. Als voorzitter werd **M. F. de Beeckman** aangesteld en als ondervoorzitter **A. Léon**. De directeur van de ruildienst werd **A. Alexandre** en als secretaris **P. de Smeth**.

Société Philatélique Belge.

Séance de Fondation.

Le dimanche 9 décembre 1893 a eu lieu la séance de fondation de la Société Philatélique Belge. Grâce à l'initiative et à l'activité de M. M. le baron Fancus de Beeckman et Auguste Léon, trente cinq membres fondateurs et vingt sept membres associés avaient adhéré aux statuts de la nouvelle association, plus de vingt membres fondateurs se trouvant réunis dans le confortable local mis à leur disposition par le propriétaire du restaurant de la Régence 15. place Royale.

M. de Beeckman, remplissant provisoirement les fonctions de président, a donné connaissance des statuts élaborés par la commission préparatoire. Différentes questions (relatives à l'admission des membres. arts 5. aux transactions, échanges et achats. arts 16. à l'authenticité des timbres échangés. art. 7 du règlement des échanges) ont donné lieu à des discussions intéressantes et animées, qui se sont terminées à la satisfaction générale.

L'assemblée a fixé ses jours de réunions aux deuxième et quatrième lundis de chaque mois. Elle a décidé en principe que le membre qui soumet un envoi de marchand ne peut être tenu responsable de l'authenticité des timbres.

M. de Beeckman a proposé ensuite de rendre un hommage public d'estime et de gratitude à M. J.B. Moens, l'auteur de tant d'œuvres remarquables intéressant la science timbrologique, en plaçant la nouvelle Société belge sous le patronage de celui que les collectionneurs étrangers appellent le père de la philatélie. En conséquence, M. J.B. Moens a été proclamé

président d'honneur de la Société.
 L'assemblée a procédé ensuite à l'élection
 du Comité. Ont été élus membres : MM.
 baron F. de Beeckman. Aug. Léon. Arthur
 Alexandre. baron de Fierland. E. Rayenau,
 chers. baron de Crombrughe. F. Guymard
 et P. de Smeth.
 La séance a été levée à 5 heures 15.
 Le Comité a ensuite composé son bureau
 comme suit : Président : M. F. de Beeckman.
 Vice Président. A. Léon. Directeur des échan-
 ges. A. Alexandre. Secrétaire. P. de Smeth.
 Un tirage au sort a attribué à M.
 Khunen la première place dans le rou-
 lement initial des boîtes d'échange.

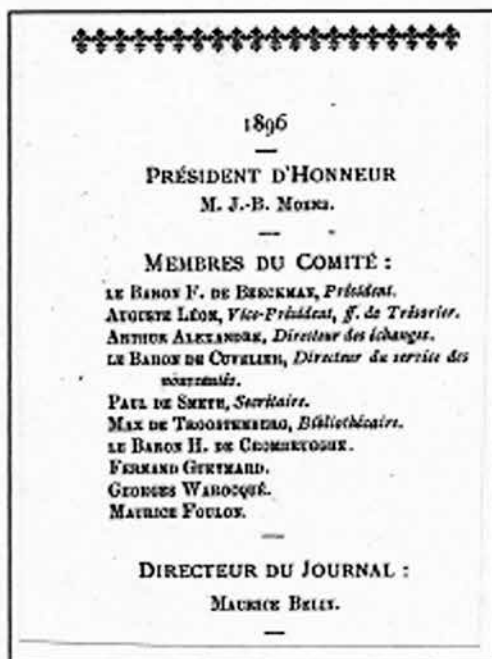
Paul de Smeth

Beeckman.

A. DE BEECKMAN
 48, Rue du Commerce
 J'accuse.
 Monsieur. M. Léon est de-
 mandeur de 100 francs de
 réduction au lieu de 40. Je vous prie
 d'apporter la clef des boîtes d'échange.
 24/25

Het typische handschrift
 van **Fernand de Beeckman**
 de eerste Voorzitter van de
Société Philatélique Belge.

Monsieur Paul de Smeth



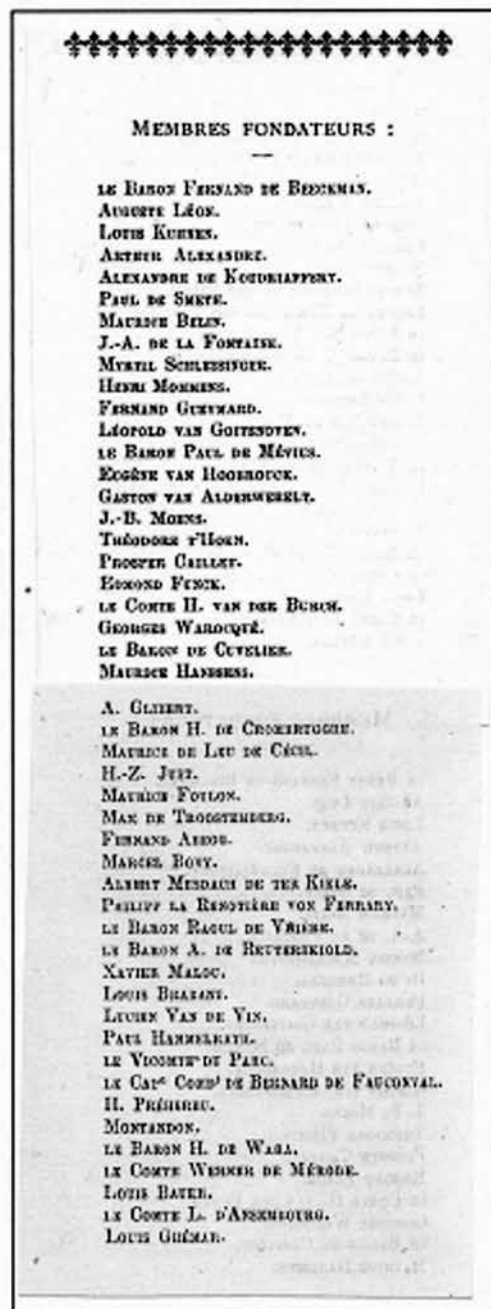
Lijst van de “Stichtende Leden” zoals opgegeven in dezelfde statuten.

Als zeer bekende filatelisten zijn erin vermeld:

Le Baron Fernand de Beeckman
Paul de Smeth
Maurice Belin
J.-B. Moens
Georges Warocqué
Maurice Hanssens
Philipp la Renotièrre von Ferrary
Le Baron A. de Reuterskiold

Over een paar van hen is reeds een zetelrede gehouden in de Belgische Academie voor Filatelie.

Samenstelling van het eerste bestuur zoals weergegeven in het boekje van de statuten van 1896.



Pliages et fermetures des lettres des origines au milieu du XIX^e siècle

Guy Dutau

1. Introduction

Tous les philatélistes sont heureux lorsqu'ils découvrent une belle lettre, même si elle ne possède pas des caractéristiques postales remarquables comme un tarif rare ou des griffes peu communes. En effet, une lettre peut être belle uniquement par l'aspect esthétique que lui confèrent, en particulier, son pliage et/ou sa fermeture (1,2). Les caractéristiques et les attributs des lettres ont varié selon les époques, les pays, les coutumes, les expéditeurs et leurs positions sociales (2).

Dans sa monumentale "Histoire générale des postes françaises" publiée en 1947, Eugène Vaillé écrivait : *"La forme habituelle de la correspondance telle que nous la connaissons aujourd'hui est un aboutissement. A peu près uniquement écrite sur papier, et expédiée par voie postale, la lettre, avant d'en arriver à ce stade qui peut ne pas être définitif, mais qui est en tout cas stabilisé depuis plus d'un siècle, a subi dans sa présentation une évolution imposée par une double nécessité : être de manutention facile et rapide tout en présentant un minimum d'encombrement et fournir une garantie efficace contre la violation de son contenu"* (3).

L'amateur de pliages et de fermetures lira avec profit les deux premiers¹ d'une série de trois articles publiés par Eugène Vaillé dans le Bulletin d'Informations des PTT en 1938-1939 (4,5). L'auteur analyse le développement social et l'extension du commerce qui explique l'évolution des lettres, et décrit les supports et les matériaux successifs. Le papier commença à être utilisé au XII^e siècle, surtout dans le Midi, ce qui eut pour conséquence de limiter progressivement l'emploi du parchemin aux actes publics².

En 1965, Louis Lenain (6) a consacré un chapitre à la lettre, certes court, mais agrémenté de plusieurs reproductions de pliages et de fermetures. Dans le premier tome de son "Introduction à l'histoire postale, des origines à 1849", Michèle Chauvet (7) consacre un paragraphe au conditionnement de la lettre qui, *"après avoir été un parchemin roulé – le message transporté par la Poste aux Lettres – est devenue une feuille de papier pliée"* solidarise par *"différents types de fermetures qui se succèdent dans le temps : languettes de papier, croisée de fils de soie, cachet de cire puis pain à cacheter"*. Dans la période étudiée, des origines à 1849, qui est également celle de cet article, *"Les pliages les plus variés se sont succédés pour arriver au type courant scellé par un cachet de cire"*³.

Comme l'indiquent ces différents auteurs, l'enveloppe, simple feuille pliée contenant la lettre⁴ sera utilisée dès le XVII^e siècle, et même plus tôt dans certains Etats Italiens, en particulier à Venise. Il est également important de citer les deux articles de Jean-Louis Nagel qui a apporté une contribution très intéressante au défrichage de ce sujet (8,9)⁵.

¹ Le troisième, consacré aux marques postales de transit et d'arrivée, et à celles des bureaux spéciaux ne nous intéresse pas dans le cadre de cette revue.

² Si les pliages sont plus faciles à effectuer avec le papier, ils restent possibles avec le parchemin, en particulier dans les Anciens Etats Italiens où ils seront concurremment utilisés avec le papier (en particulier en Vénétie).

³ D'où la rémanence des expressions "pli" et "cachet" (voir M. Chauvet, référence 7).

⁴ Eugène Vaillé utilise le terme de "lettre missive" lettre qui est remise entre les mains d'une personne qui doit la faire parvenir au plus vite (littéraire). Historiquement, ce terme a été employé pour la première fois en 1445 (17 novembre). Postalement la lettre-missive a été créée en 1918, reconnues à leur enveloppe et bénéficiant de l'acheminement le plus rapide. Voir : Abensur R. La lettre missive. Documents Philatéliques 2001 ; 167 : 6-11.

⁵ L'auteur ne montre pas de lettres originales, mais donne un grand nombre de schémas de pliages, excellente initiative didactique, qui permet de mieux comprendre les techniques utilisées.

Toutefois, ces lignes déjà anciennes ne reflètent plus la réalité actuelle, la lettre étant fortement concurrencée, pour ne pas dire plus, par le courrier électronique et le SMS (Short Message Service). C'est une raison supplémentaire, avant qu'il ne soit trop tard, de redécouvrir et d'étudier les lettres anciennes, ainsi que les techniques de leur réalisation.

2. Les principaux types de pliages

Cette revue, par définition incomplète, se limite au conditionnement de la lettre dans sa période esthétiquement la plus intéressante, des origines jusqu'au milieu du XIX^e siècle, sans limitation de provenance des lettres, mais la plupart sont européennes, les lettres italiennes étant parmi les plus belles. Il est possible de décrire des pliages simples, horizontaux ou verticaux, des enveloppes, et des pliages complexes où les fermetures sont difficiles à dissocier des pliages. Le pliage⁶ a pour but de passer d'une feuille (ou double feuille) de format plutôt important à une lettre d'encombrement réduit.

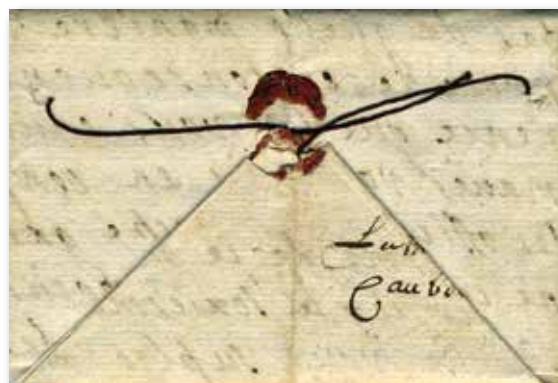
2.1. Pliages horizontaux

A titre d'exemple deux lettres de la fin du XVII^e siècle sont présentées. Elles permettent de réduire des deux tiers ou des trois quarts la dimension initiale de la missive (**figures 1A, 1B et 1C, figure 2**).

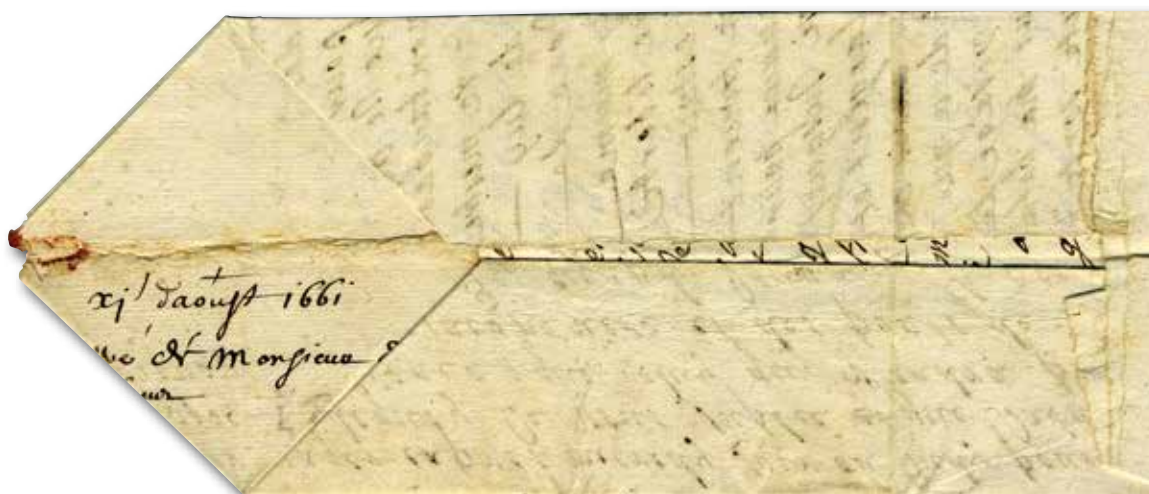
6 Il faut bien réaliser que si, dans ce texte, les notions de pliage et de fermeture sont séparées pour des raisons didactiques, il s'agit en fait d'un continuum, de deux opérations qui sont liées.



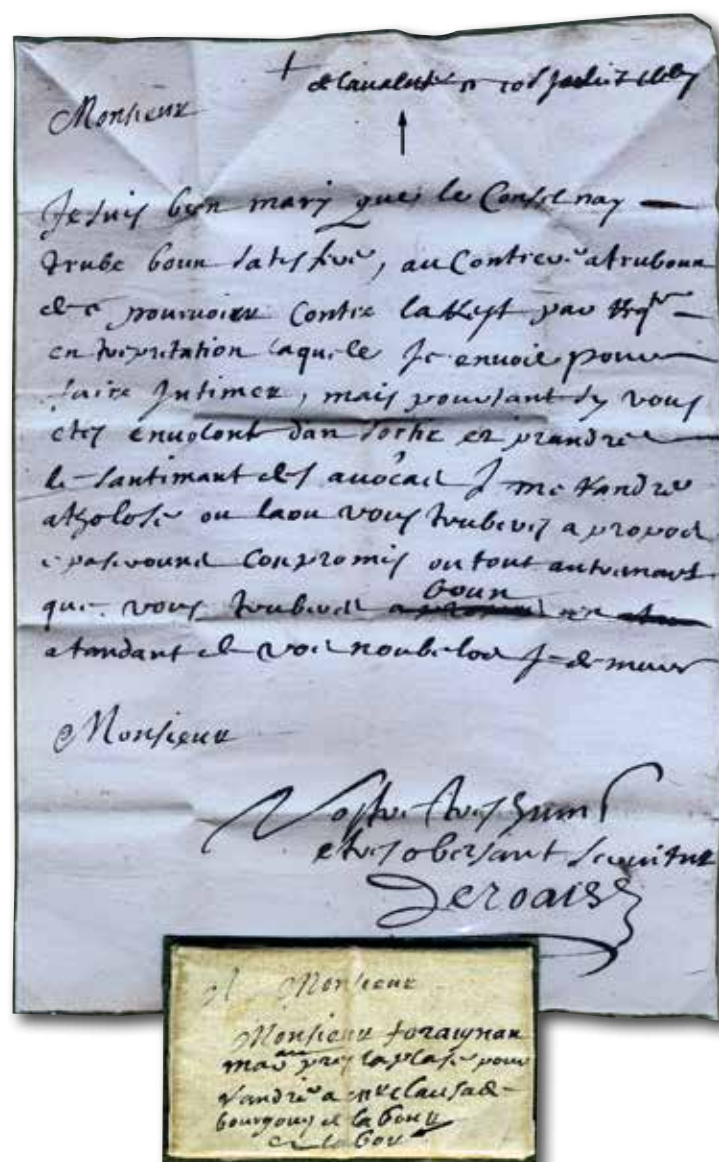
1A



1C



1B



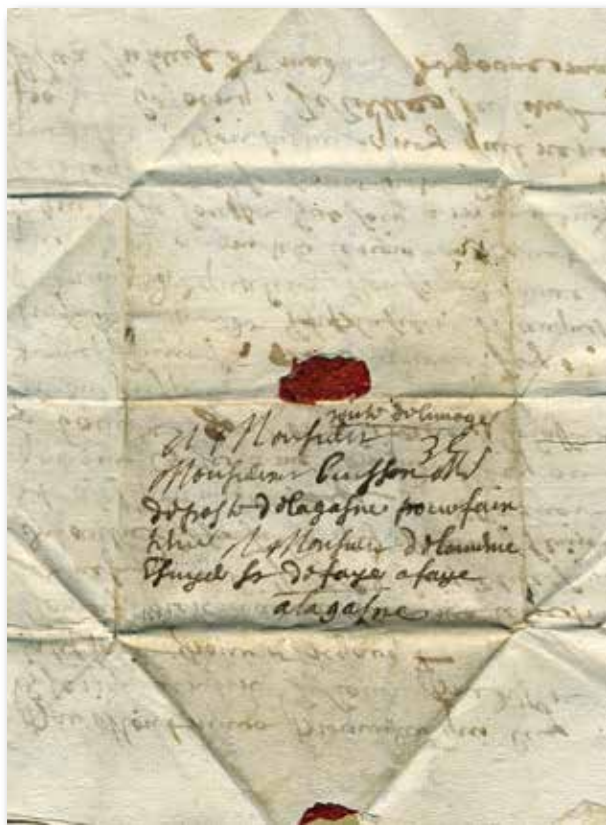
2

J-L Nagel (8) signale des lettres de petite dimension (43 x 65 mm – 35 x 55 mm – 34 x 70 mm). La lettre qui illustre la **figure 2**, mesurant 37 x 66 mm, est l'une des plus petites que nous connaissons⁷. Une autre lettre de 48 x 79 mm comporte un pliage plus complexe dont les traces restent indélébile sur la lettre dépliée, 332 ans plus tard (**figures 3A et B**). Pendant l'ancien régime, il n'existait pas de règlement imposant des dimensions particulières aux lettres, de sorte que l'on peut rencontrer toutes sortes de dimensions. Pour les lettres les plus grandes, J-L Nagel signalait 130 x 210 mm pour la taille la plus importante qu'il avait rencontrée (8).

2.2. Pliages inversés

Nous n'avons rencontré que deux lettres portant ce type de pliage qui, solidarisé par un seul cachet de cire, garantit l'inviolabilité du texte, la moindre tentative d'ouverture ayant pour conséquence la rupture du cachet.

⁷ En dehors de la période préphilatélique, de très petites lettres, permettant juste d'apposer un timbre-poste et d'inscrire une "micro-adresse", ont été fabriquées mais il ne s'agit pas de réalisations spontanées.

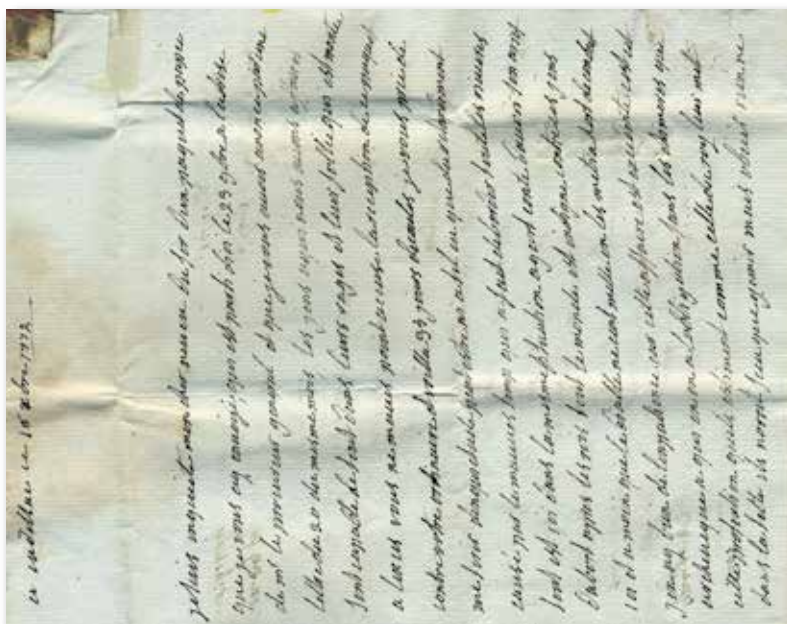


3A



3B

Pour réaliser ce pliage, il faut effectuer 2 pliages permettant d'obtenir trois pans : deux grands et un autre plus petit (**figures 4A**). Le grand pan supérieur est rabattu sur le grand pan inférieur (**figure 4B**) puis le petit pan est à son tour rabattu sur le précédent (**figure 4C**). Il ne reste plus qu'à glisser les rabats postérieurs l'un dans l'autre et à fixer leur intersection par un cachet de cire (**figure 4D**).



4A



4B

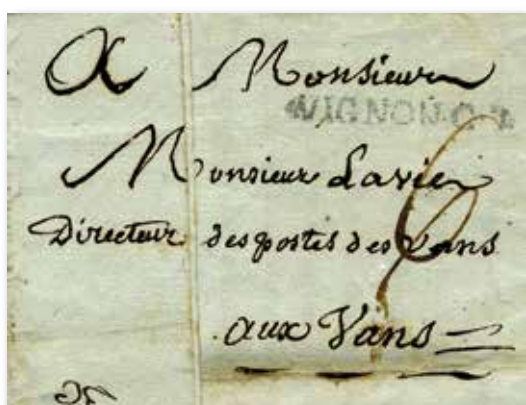


4C



4D

Dans la collection, il existe une lettre comportant exactement le même pliage (figures 5A et B).



5A



5B

2.3. Pliages en diagonale

La **figure 6** montre une feuille d'exposition détaillant les étapes successives d'un pliage diagonal. Dans la seconde partie de son article, Nagel souligne l'intérêt de "présenter des modèles réduits de ces pliages aux différents stades de fabrication" (9).



6

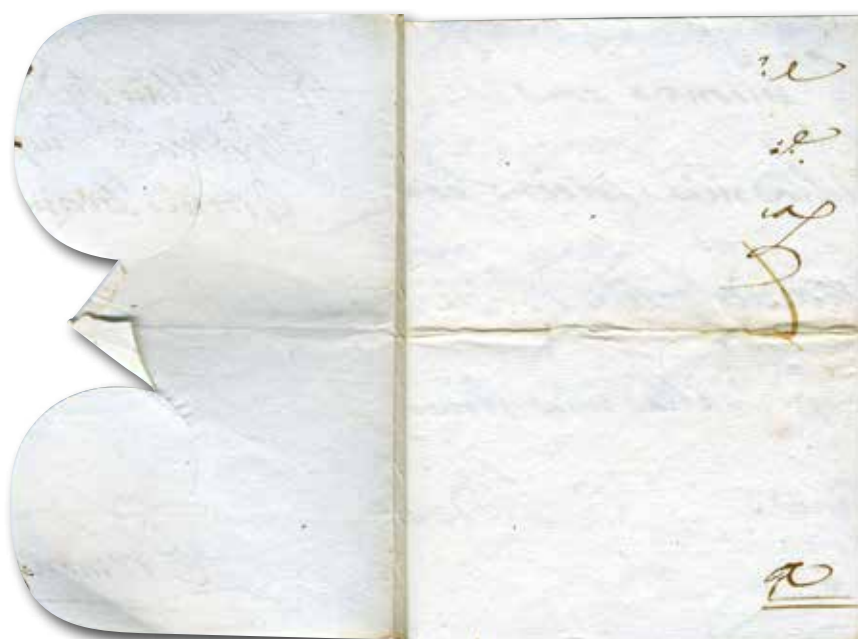
2.4. Pliages complexes

Avec ce **pliage triptyque**, faire une lettre devient incontestablement de l'art ! Cette lettre du début du XVIII^e de Modène pour Crémone est confectionnée comme un triptyque à partir d'une grande feuille de 21,5 x 30 cm. Après avoir effectué 3 pliages horizontaux et 3 pliages verticaux, l'expéditeur se trouve avec un document de 7 x 10 cm (**figure 7A**). Le pan gauche est ouvragé avec un bec central et deux magnifiques découpes arrondies au-dessus et au-dessous du bec (fer de lance ou nizza en italien)⁸ (**figure 7B**).

⁸ Voir Luciano De Zanche. Storia Della Disinfessione Postale in Europa E Nell'Area Mediterranea. Elzeviro Edit., Padova, p. 31.



7A



7B



7C

Il ne reste plus qu'à rabattre le pan gauche et de glisser le bec aigu dans une fente horizontale préalablement ménagée dans l'épaisseur du pli (**figure 7C**). Deux particularités sont à noter : I) l'adresse a été écrite a posteriori comme le montrent les **figures 7A et B**, II) un cachet à sec (wafer seal selon la terminologie anglo-saxonne) a été collé a posteriori pour solidariser la fermeture.

Des lettres pliées de façon à former des triangles⁹ et des quadrilatères irréguliers sont connues, ainsi que des lettres en forme de cœur, d'oiseau, ou de rose (8). On a même décrit une lettre pliée sous la forme d'une languette, puis ensuite nouée¹⁰.

2.5. Pliages pour enveloppes

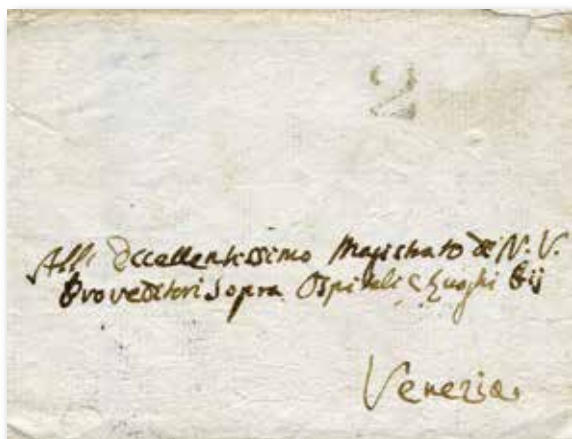
L'utilisation de l'enveloppe qui s'est généralisée aux XIX^e et XX^e siècles, est toutefois antérieure puisqu'on la trouve dans différents pays au XVIII^e et à la fin du XVII^e siècle¹¹. L'enveloppe est une simple feuille de papier pliée qui entoure la lettre pour la protéger (5), fermée par un ou plusieurs sceaux de cire.

Les **figures 8A** et **8B** montrent une enveloppe d'excellente qualité, mesurant 10 x 11,5 cm, de Torralba di Piave (5 janvier 1797) pour Venise. Elle contenait un grand document administratif plié en quatre mesurant 30 x 40 cm (**figure 8C**).

⁹ Cette forme se voit surtout en dehors de la période qui nous occupe (1914-1918).

¹⁰ Certains attributs comme des plumes de diverses couleurs (lettres scandinaves) pour indiquer l'urgence du courrier n'ont pas été inclus dans cette étude.

¹¹ Et même bien avant selon Eugène Vaillé citant une lettre du Cardinal Balue de 1489 (référence n°5).



8A



8B

A d d i 5^o GENNAIO 1797

A Ttesto con mio giuramento io sottoscritto Parroco della Villa di Torralba di Piave sono del Territorio di *Oronzo* che gl' infrascritti Figli, e Figlie del Pio Ospitale di Santa Maria della Pietà di Venezia, vivono per la Dio grazia, e si ritrovano sotto le seguenti Balie, e Tutrici

Lettere, e Numeri del Libro Scuffetta descritte nelli rispettivi Libretti esistenti apresso delle Balie, e Tutrici.	Nomi della Figli, e Figlie.	Anni della Figli, e Figlie.	Nomi, e Cognomi delle Balie	Nomi, e Cognomi delle Tutrici.
Lettere Numeri				
2 1756	Demario	29 luglio 1795		Somaria Moglia di Demario Torralba

8C

Une autre lettre de Citta-Nova (14 avril 1716) pour Venise est passée au lazaret (Sanita) où elle a été ouverte, purifiée et refermée comme en témoignent les deux cachets situés de part et d'autre du cachet de fermeture appliqué par l'expéditeur (**figures 9A et B**)¹².



9

La confection d'enveloppes s'explique aussi par un souci d'économie, parfois poussé à l'extrême, ce dont témoignent les "enveloppes de fortune" (**figures 10 et 11**).



10

Cette technique du papier plié pour réaliser une enveloppe a été également utilisée à l'autre bout du Monde, par exemple au Pérou, au XIX^e siècle. Ces enveloppes ont surtout servi pour des courriers officiels ou des lettres recommandées qui contenaient le plus souvent des valeurs (billets de banque). Leur contenu était remis aux destinataires qui signaient l'avis de réception au verso, ainsi que l'employé des postes. Le destinataire confirmait aussi cette réception par écrit à l'intérieur de l'enveloppe qui était en principe archivée¹³.

¹² Voir Paolo Wollmeier : *Repubblica di Venezia. Catalogo Documentato (Con Storia Postale)*. Vol. 1 : p. 137

¹³ Voir Guy Dutau : *La première émission dentelée du Pérou de l'American Bank Note Company (1866-1874)*. *Documents Philatéliques* 2009 ; 200 : 18-22.



11

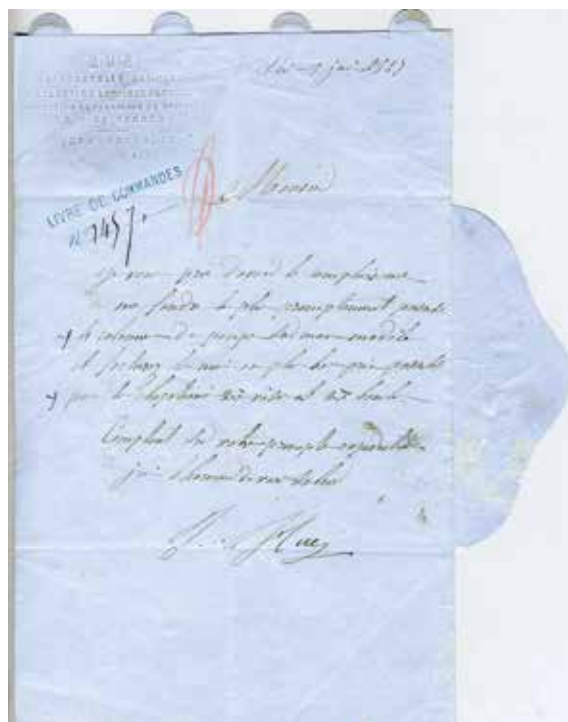
2.6. Papiers à lettres destinés à être pliés

En France (et probablement dans d'autres pays) il a existé des papiers à lettres destinés à être pliés, souvent brevetés S.G.D.G. (Sans Garantie Du Gouvernement).

Nous avons découvert un papier à lettre pré plié dont le rabat gauche possède 4 demi-cercles gommés destinés à être collés au rabat de droite. Heureusement, l'expéditeur ne les a pas collés, ce qui a permis à cette enveloppe de parvenir intacte jusqu'à nous (**figures 12A et B**).



12A, B



Une autre lettre à système, ingénieuse et superbe, défie toute description. Elle porte le cachet à sec : “LETTRES ENVELOPPES / COMPLÈTES / E.R. / BREVETÉE S.G.D.G.” (figures 13A et B)¹⁴.



13A

¹⁴ La lettre 12 est connue par l'auteur à moins de 5 exemplaires et la lettre 13 à un seul exemplaire

PLIAGES

Papier à lettres destiné à être plié

Une firme dont seules les initiales (« E.R. ») sont connues a imaginé des « LETTRES ENVELOPPES COMPLÈTES » qui furent brevetées « S.G.D.G. » pour « Sans Garantie Du Gouvernement ».

1864. « Lettre enveloppe complète » de Laurac (9 février) par Largentière pour Marseille (9 février) dont la découpe comporte 2 feuilles de papier (16,2 x 20,7 cm) solidaires d'une enveloppe à pans rabattables. Il faut plier les 2 feuilles de papier à lettres en 4 et les entourer avec les 4 pans de l'enveloppe. Il suffira ensuite de sceller la lettre par 4 hosties ...

Ci-dessous : le rabat gauche à été replié (voir réduction à 25%)

> C'est le seul exemplaire actuellement vu !



13B

Une autre enveloppe brevetée S.G.D.G. comporte des trous rectangulaires ménagés au niveau du rabat supérieur. L'objectif est de faire entrer dans les trous les lettres « E » – « O » – « P » – « O » – « T » – « L » pour obtenir, (Oh surprise !), les mots « ENVELOPPE POSTALE » (figures 14A et B).



14A



14B

Si l'opération est réussie, c'est que l'expéditeur a correctement plié le rabat supérieur ! Le lecteur ne sera pas étonné que ces enveloppes n'aient pas eu le succès espéré par leurs inventeurs¹⁵.

2.7. Ouverture des enveloppes

Les lettres et enveloppes étaient ouvertes minutieusement avec une lame ou hâtivement décachetées à la main. Pour pallier les inconvénients des déchirures, une firme, encore anonyme, a imaginé un système d'ouverture à perles. Les **figures 15 A et B** montrent ce système ingénieux où un fin cordonnet est incorporé dans le bord inférieur de l'enveloppe. Il suffit alors de tirer l'une de ses extrémités (renflées par une perle) pour ouvrir l'enveloppe sans la déchirer. Dans le cas présent le destinataire, probablement non averti, n'a pas effectué ce geste, mais a ouvert l'enveloppe comme d'habitude par le rabat supérieur. Et c'est ce qui nous vaut que ce système soit resté intact !



15A



15B

3. Fermetures

Il faut une grande dextérité pour réaliser des pliages complexes¹⁶. Les fermetures nécessitent des qualités supplémentaires, de l'imagination, du goût et même du talent. Si des types de fermetures peuvent être décrits, chaque lettre est souvent un objet unique (1). Le but des fermetures est de solidariser les pliages pour assurer l'invulnérabilité de la correspondance.

¹⁵ Qui pour l'instant est également resté anonyme (un seul exemplaire connu de l'auteur).

¹⁶ Toutefois, certains expéditeurs n'étaient pas très doués comme en témoigne Eugène Vaillé citant l'abbé Galiani dans une lettre qu'il adresse à Madame Necker :

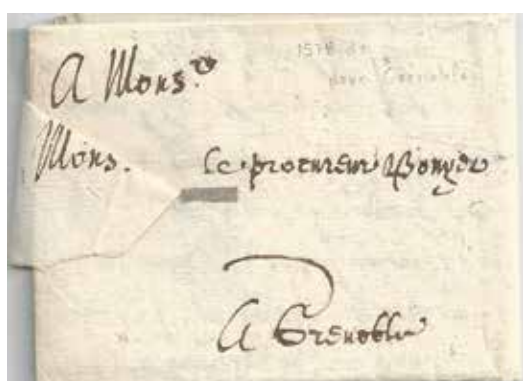
"Vous m'avez promis de m'écrire souvent. Tiendrez-vous parole ? Ecrivez moi par la poste en droiture ici mais chargez quelqu'un de faire les enveloppes. Vos lettres ressemblent à Socrate, la plus belle âme dans le corps le plus laid. Vos lettres sont aussi belles que l'enveloppe en est affreuse ...".

Les fermetures utilisent des languettes de papier, souvent coupées dans l'une des feuilles de la lettre ("fermetures à pattes"), des rubans de parchemin, des ficelles et des cordelettes les rubans de parchemin ou de papier, des fils de soie¹⁷ floche¹⁸, ou des systèmes beaucoup plus complexes.

3.1. Fermetures en fer de lance

Figurant souvent dans les descriptions philatéliques, le terme de "patte" manque de précision. Tout au plus, il est possible de l'utiliser pour des fermetures à plat où le ruban de papier est fixé par un cachet de cire, à la fois au recto et au verso de la lettre, sans passer à travers l'épaisseur de celle-ci par une incision. Il existe deux types de fers de lance (en italien la nizza), bien décrits par Luciano De Zanche, en fonction de la position de l'incision, horizontale ou verticale (10).

Une lettre de 1578 pour Grenoble montre un fer de lance de type 1 presque complet dont l'extrémité allait passer à l'intérieur de la lettre par une fente que l'on voit sous le début de la suscription (Le Procureur ...) et qui était fixée au verso par un sceau à sec armorié (**figures 16A, B, et C**).



16A



16B

Comme pour la plupart des lettres ainsi faites, l'adresse était inscrite une fois que le pliage et la fermeture étaient terminés. Répétons-le, ce fer de lance de type 1 nécessite une incision horizontale (16C). Elle est beaucoup plus difficile à réaliser car il faut façonner l'extrémité du fer de lance par une série de pliages qui lui confèrent une forme de bec pointu et effilé (10).



16C

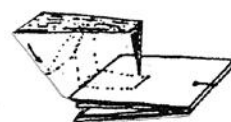
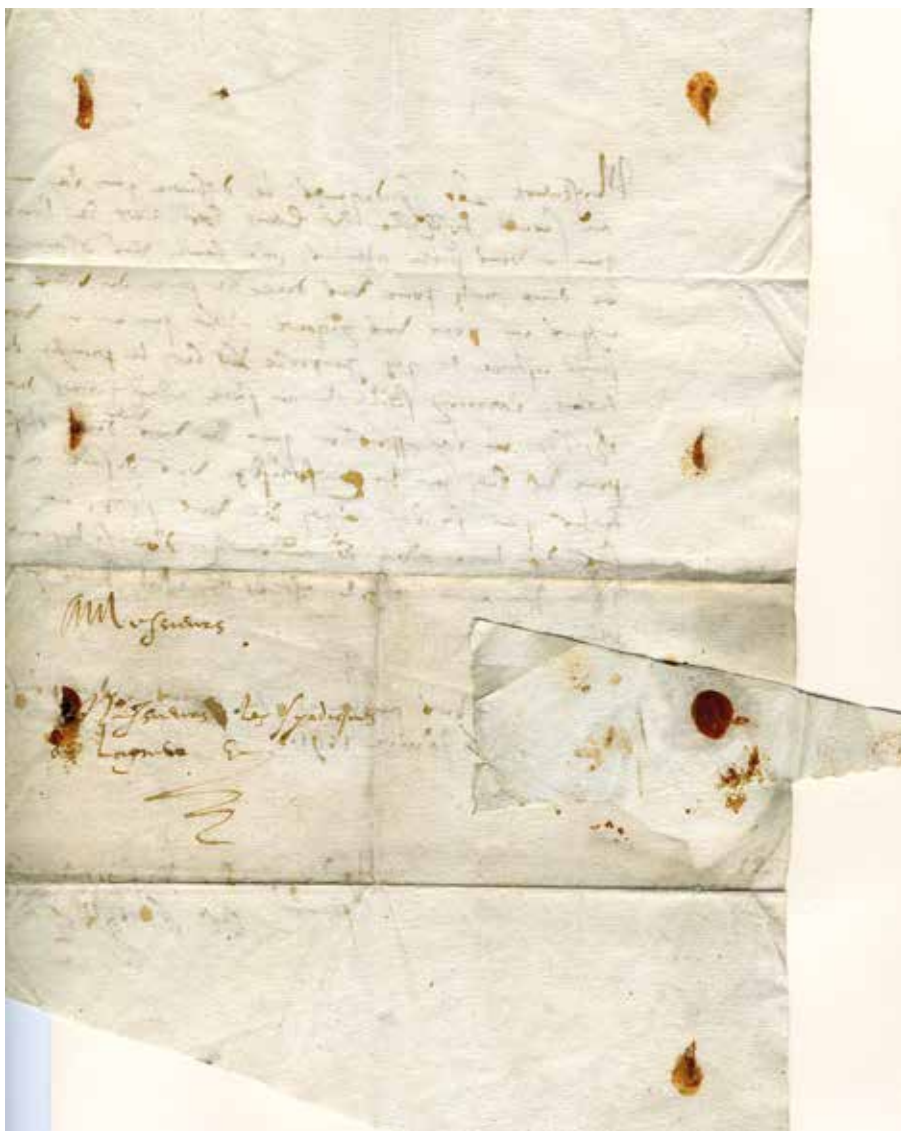
Le fer de lance de type 2, beaucoup plus simple à réaliser, nécessite une incision verticale. Le papier qui servira à le fabriquer est le plus souvent coupé de façon oblique dans une partie de la lettre. L'extrémité effilée est d'abord introduite au recto dans la fente, reprise au verso, puis tirée au maximum, pour être ensuite fixée au recto et au verso par un cachet de cire¹⁹.

Les **figures 17 (A, B et C)** montrent bien les caractéristiques du fer de lance: il n'est pas nécessaire de plier savamment l'extrémité du fer de lance et l'incision est verticale.

¹⁷ La soie est une fibre textile d'origine animale produite par de nombreux arthropodes, araignées, chenilles de certains papillons comme le Bombyx du mûrier (soie de culture) et ver à soie Tussah (soie sauvage).

¹⁸ Le terme de floche (soie floche) utilise par Eugène Vaillé (voir référence 4) désigne une soie molle, sans consistance, faiblement torsée.

¹⁹ Parfois, au verso, par un cachet à sec.

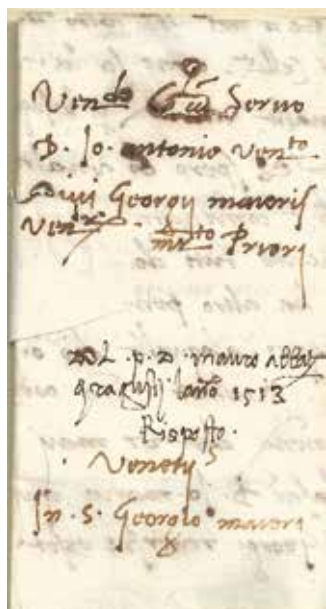


17A



17B

Cette fermeture est parfois solidarisée par un cachet à sec comme sur cette lettre de 1513 émanant d'un religieux de l'Île de Lokrum, située à un kilomètre en face du port de Raguse (**figures 18A, B, C et D**) ancienne Dubrovnik (**figure 19**)²⁰.



18A,B,C



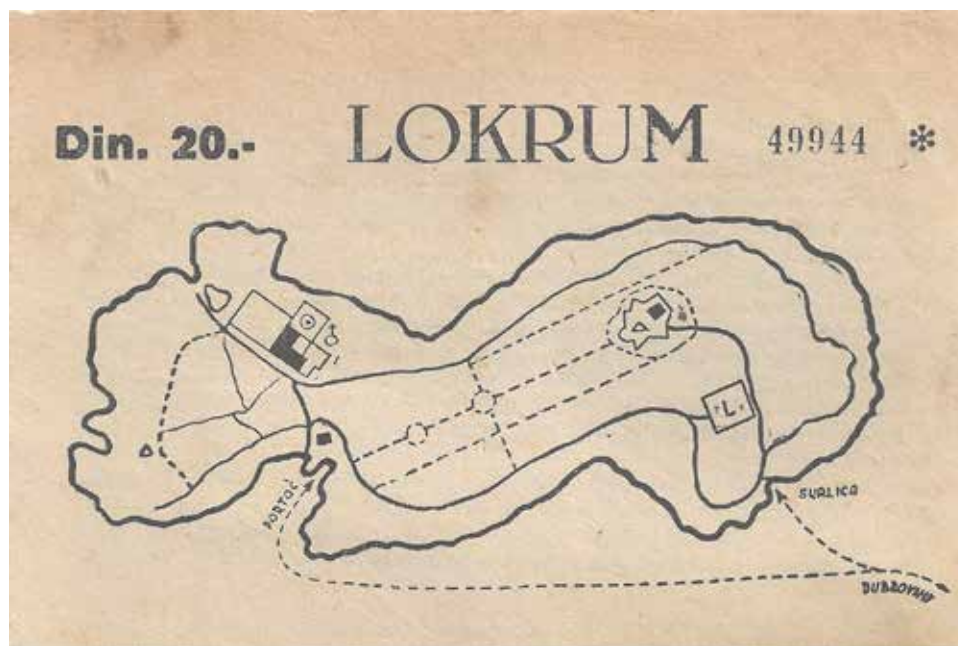
19

²⁰ Dubrovnik (ancienne Raguse) a eu 4 lazarets. Le troisième a été édifié sur l'île de Lokrum (1533-1586) et le quatrième fut construit à partir de 1590 au bord de la mer à l'extérieur de la porte Ploče.

Nous avons trouvé un billet d'entrée de l'île de Lokrum, aujourd'hui réserve forestière, animale et végétale.



Il indique que l'île posséda un lazaret au XVI^e siècle et un monastère bénédictin à partir de 1023 (figure 20)²¹.



20

3.2. Fers de lance perforants

Ces fers de lance perforants, en général de petite dimension, sont méconnus des auteurs car leur fragilité est telle que l'ouverture de la lettre les détruit. Les étapes de leur réalisation sont les suivantes : I) découpage de deux côtés de triangle sur la feuille supérieure, II) réalisation d'une incision de toute l'épaisseur de la lettre au-dessus de la base du triangle, III) à l'aide d'un instrument fin, on fait passer la pointe du triangle dans cette incision, IV) la pointe du fer de lance est récupérée au verso.

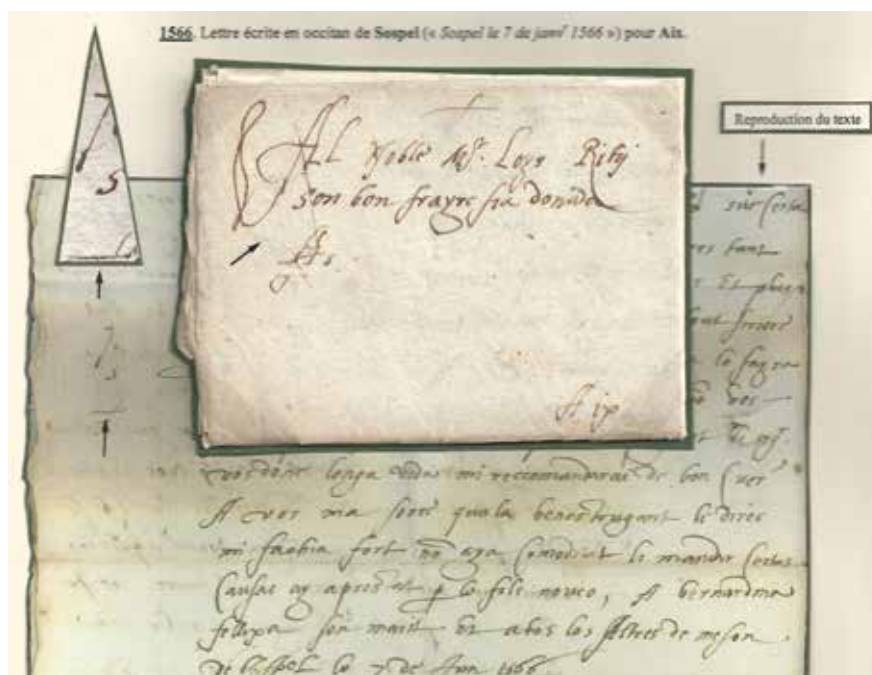
Dans les rares exemples découverts, l'extrémité du fer de lance était laissée libre au verso, non fixée. Sur quatre lettres trouvées, une seule possédait encore le fer de lance intact (figure 21).



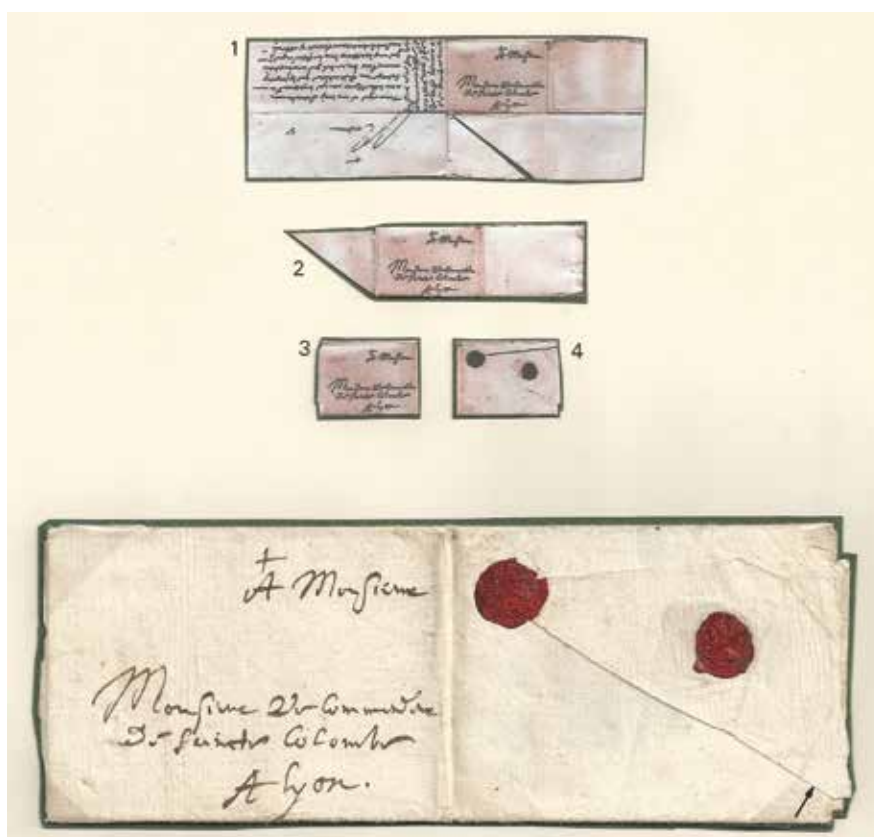

21

²¹ En 1859, l'archiduc Maximilien (à l'époque vice-roi de la Vénétie) et sa femme, Charlotte de Belgique, découvrirent l'île. Charlotte de Belgique acheta l'île et le couple impérial transforma l'ancien monastère, à l'époque en ruine, en maison estivale. En suivant la tradition botanique des bénédictins, Maximilien transforma l'île en un musée de verdure botanique comportant des spécimens en provenance d'Australie et de l'Amérique de Sud. Voir : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Lokrum> (consulté le 2 janvier 2012).

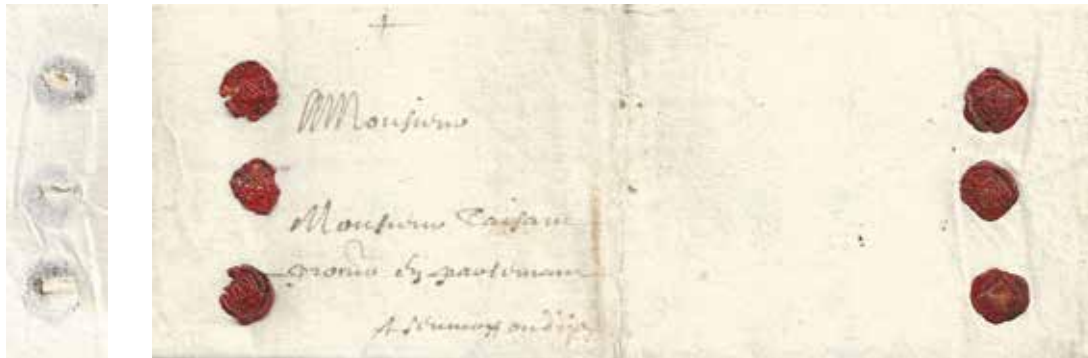
Dans un autre cas où la fermeture avait été détruite par l'ouverture de la lettre, le triangle d'incision était plus grand que dans le cas précédent. Cela explique que l'on retrouve à l'intérieur les traces de l'écriture de la suscription (figure 22). Le nombre des cachets de fermeture peut également varier au verso (figures 23 et 24A et B).



22



23 A, B



24 A, B

3.3. Fermetures ornées complexes

Ces fermetures, principalement sur des lettres de la noblesse ou princières, possèdent toutes de belles ornements qui font que chacune d'elle est unique. La plupart de ces fermetures comportent des rubans de papier (ou de parchemin), solidarisés par des sceaux ornés.

La **figure 25A** montre une lettre de Lindau pour Venise (1684) écrite en latin, signée par Eleonora Gonzaga (**25B**) "Impératrice de Rome, Hongrie, Reine de Bohème, Archiduchesse d'Autriche, née Princesse de Mantoue et du Montferrat ..." (titres inscrits dans le sceau), adressée au commandant de ses troupes en Macédoine. La lettre est fermée par un ruban parcheminé visible au bas du recto et en haut de part et d'autre du sceau à sec qui maintenait l'ensemble.



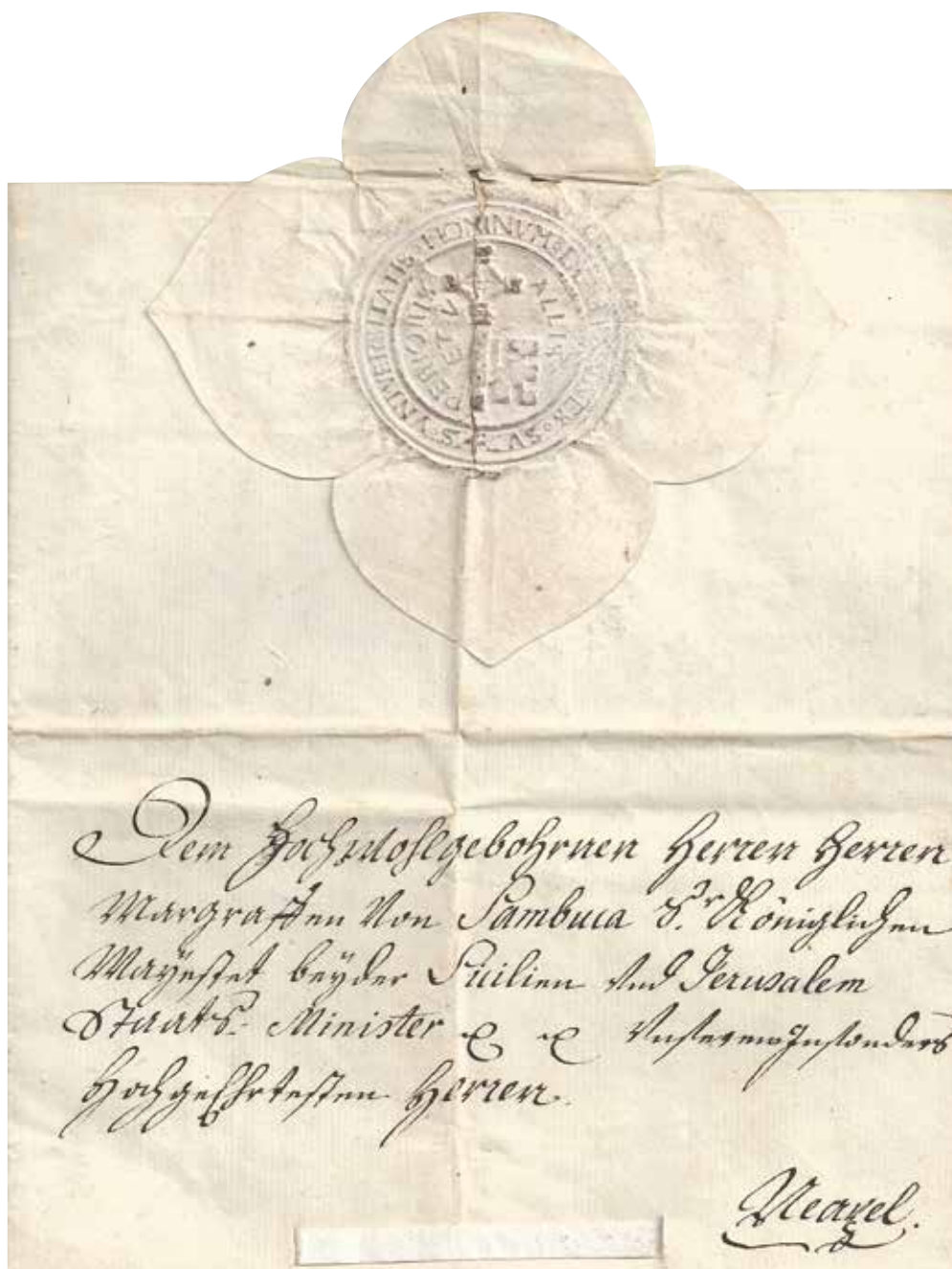
25 A, B

Une autre lettre royale est représentée sur les **figures 26A et B**. De Vienne (31 octobre 1733) pour Naples, elle a été écrite pour Charles VI – Empereur Germanique, second fils de Léopold 1^{er} de Habsbourg – qui l’a signée “Yo el Rey” (Moi le Roi) (**B**). Elle porte au verso un superbe cachet à sec frappé sur un grand sceau de papier à 6 pétales (**A**).



26A, B

Une fermeture ornée est portée par une lettre officielle de l’Université suédoise de Varnen (14 décembre 1776) pour Naples fermée par un ruban fixé au verso par un sceau à sec en forme de fleur à 4 pétales portant au centre une clé (**figure 27**).



27

Ces lettres fermées par des sceaux à secs sont surtout vues dans les anciens Etats Italiens et les pays voisins.

Une lettre de la République de Raguse (Ragusa li 10 Maggio 1768) porte la suscription “Alla Sacra Regia Maestà di Ferdinando Re delle due Sicilie, Gerusalemme & Infante di Spagna” (Ferdinand III).

Elle contient un long texte du Recteur de la République adressé au Roi pour son mariage avec l'Archiduchesse d'Autriche. Au verso, un magnifique sceau à sec ferme la lettre : il porte les inscriptions “REPUBLICAE RAGUSINA S. BLASIUS PROTECTOR” exceptionnellement frappé avec, au centre, un château à trois tours (**figures 28A et B**).



28 A, B

3.4. Fermetures à ficelles et cordonnets



29

Il est peu commun de trouver des ficelles de fermeture maintenues par un sceau de plomb intact comme sur cette lettre-bulle de l'Ordre de Malte émanant de Raphaël Cotoner, 17^{ème} Grand-Maître²² (figure 29).

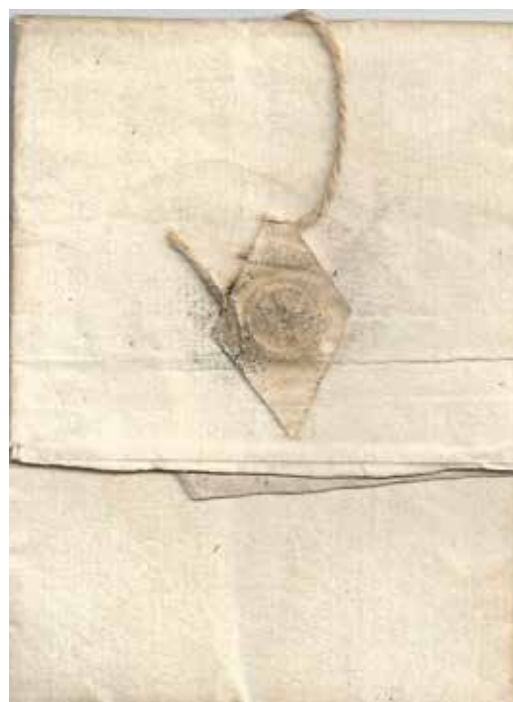
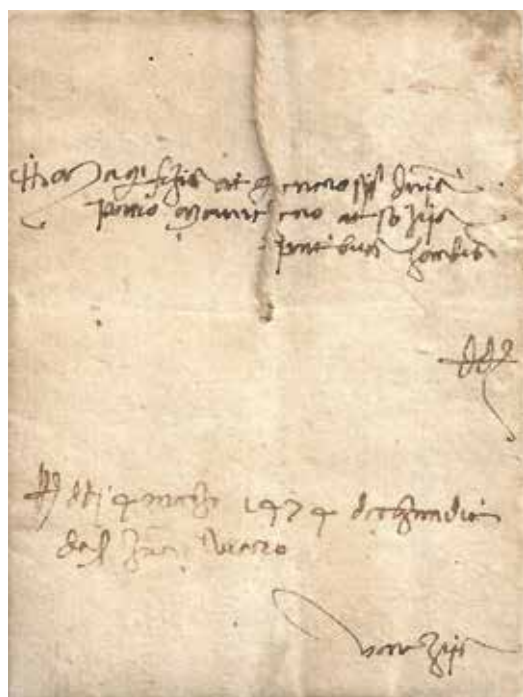
²² Frère Raphaël Cotoner, de la Langue d'Auvergne, bailli de Majorque, succéda au Frère Annet de Clermont (1660) mort à 70 ans, trois mois après son élection. Il était libéral, courageux, plein de zèle pour la religion et pour, son Ordre. Victorieux des Turcs en 1644 aux commandes d'une des galères, il suscita la colère du Sultan. La République de Venise prit un décret permettant aux Chevaliers de paraître armés sur son territoire, privilège qu'elle n'accordait même pas à ses nationaux. Les galères de Malte continuèrent à faire la police de la mer, faisant d'importantes captures, en particulier dix forts bâtiments en 1661. Raphaël Cotoner agrandit également l'hôpital de l'Ordre. Il mourut de fièvre maligne, à l'âge de 63 ans, après cinq ans de magistère. Voir : <http://www.hospitaliers-de-saint-jean-de-jerusalem.org/Malte/> (consulté le 3 janvier 2012)

Pour ouvrir ce type de lettre, il fallait tirer sur le cordonnet avec pour conséquence deux déchirures du parchemin, ce qui est le cas pour cette lettre de Venise pour Vérone émanant du Doge Agostino Barbarigo²³ (**figure 30**).



30

On remarquera la mention manuscrite “Cito” répétée 6 fois pour recommander au courrier à cheval la plus grande célérité au risque de pendaison.



31, 32

²³ Agostino Barbarigo (circa 1420-1501) fut le 74^{ème} des 120 doges de Venise, élu en 1486 à la suite de son frère Marco (1485-1486). Pendant son dogat (1486-1502), Agostino Barbarigo réunit une coalition contre la France pour chasser Charles VIII d'Italie qui fut battu à Formoue. Il annexa également Chypre en 1489. Voir : http://fr.wikipedia.org/wiki/Agostino_Barbarigo (consulté le 3 janvier 2012).

Les cordelettes sont en principe la fermeture du pauvre, ce qui est tout relatif car les pauvres, souvent illettrés, n'écrivaient pas. Ces lettres sont très difficiles à déchiffrer sans l'aide de paléographes (figure 31). La "cordelette du pauvre" est très relative pour cette lettre faisant partie de l'archive Corsini (figure 32). Comme l'indique Luciano de Zanche (10), les fermetures relativement lâches avec une nizza ou un cordonnet permettaient au vinaigre de mieux pénétrer dans l'épaisseur du pli et, selon les croyances de l'époque, de mieux désinfecter les lettres. Plus tard, lorsque les lettres seront fermées de façon plus hermétique, les responsables de la Santé de Marseille décideront de faire systématiquement des incisions pour faciliter la pénétration du vinaigre²⁴ (figure 33).



33

Une fermeture très inhabituelle est représentée sur la figure 34. Il s'agit d'une carte à jouer²⁵ qui était fixée à un formulaire d'accompagnement des postes vénitiennes "PER SERVITIO / DI SVA SERENITA / DA VENETIA A PADOVA / Per Staffetta Volando" datant de 1708 qui accompagnait une lettre. Voici la traduction de ce document :

AU SERVICE DE SA SÉRÉNITÉ
DE VENISE À PADOUE
Par estafette²⁶ rapide

"Vous maîtres délégués par nous aux postes de Venise à Padoue, vous porterez la présente estafette en chevauchant jour et nuit, et avec toute la diligence requise, sans perte de temps ; afin de la consigner au Maître de Poste de cette Ville. Chacun de vous devra noter par écrit le jour et l'heure, de sa réception, afin de pouvoir constater toute infraction au cas où quelqu'un viendrait à manquer à son devoir, lequel outre à devoir payer sera de plus sévèrement puni."

Départ de Venise	jour	11 à 18 heures
Arrivée à Lizzafusina	jour	à 20 heures
Arrivée à Dolo	jour	à 22 heures
Arrivée à Padoue	jour	à 24 heures

24 A Marseille, les premières incisions furent effectuées à partir de 1784 au moment de la violente épidémie de peste d'Afrique du Nord (1784-1787).

25 Cette carte italienne, probablement d'origine sicilienne ou napolitaine, peut être utilisée pour le jeu de Scopa (jeu napolitain), constitué de 40 cartes de 4 couleurs : les Soleils, les Coupes, les Epées, et les Massues. Dans chaque couleur on trouve sept cartes simples (de 1 à 7) et trois figures, le Valet (8), le Cavalier (9) et le Roi (10). La Scopa remonte au XIV^e siècle : "scopa" signifie balai, le joueur qui réalise scopa nettoie la table. La carte utilisée ici est une carte simple qui représente le bâton ("bastone") qui est un 4. A notre connaissance son utilisation n'a pas ici de signification particulière. Voir : http://www.geoludie.com/p58_scopa-cartes-italiennes.html (consulté le 5 janvier 2012).

26 Sous les formes diverses staffette (1596), estaphette (1619), le mot estafette (graphie moderne attestée en 1666) est un emprunt à l'italien staffetta "courrier à cheval" (1515), diminutif de staffa "étrier" et par extension "courrier". Ce mot vient du longobard staffa "trace du pied, pas", d'où "étrier où l'on met le pied. Estafette a désigné (1596) un courrier chargé de porter une dépêche puis, spécialisé au sens de "militaire agent de liaison". In : Dictionnaire historique de la langue française. Le Robert, 2010 (3^{ème} édition). Alain Rey et coll.



34A

“Prévenez les Maîtres de Postes, les bateliers afin qu’ils observent avec tout le soin et la diligence requise, ce qui est ordonné ci-dessus et qui concerne le service de Sa Sérénité : en respectant soigneusement les délais et sans aucun retard”.

“Votre Gastaldo (fonctionnaire d’administration), et Courier de la Sérénissime, Monsieur le délégué des Postes Giacomo Pad (?), Cor. Magg. (Courier principal)”.



34B

En substance, le Maître de poste de Venise à Padoue précise que le courrier à cheval doit courir de jour et de nuit, avec toute la diligence possible pour remettre cette lettre à son destinataire.

Le document précise les horaires de départ (18h.), de passage à Lissafusina (20h.) et à Dolo (22h.) et d’arrivée à Padoue (24h.). Mesurant 30 x 21 cm, il était plié en deux (A). La carte à jouer (50 x 93 mm), également pliée en deux, était percée de deux trous correspondant à deux autres orifices correspondants percés dans le rabat supérieur du document. Cette carte devait maintenir la lettre à remettre qui évidemment n’est pas parvenue jusqu’à nous. La carte à jouer devait être maintenue par un cordonnet (B).

3.5. Fermetures par fils de soie

Les fils de soie, fermetures de la noblesse et du clergé, sont apparues vers le milieu du XVI^e siècle (4), mais leur utilisation atteindra son apogée au XVII^e, surtout dans sa première moitié.

Eugène Vaillé (4) décrit ainsi ce mode de fermeture, mais en fait il existe de nombreuses variations : “On passait le fil dans un trou d’épingle²⁷ pratiqué dans l’épaisseur de la lettre, celle-ci étant pliée en 8 ou en 16, et le dernier pli rabattant en deux paries égales, l’une sur l’autre, les deux faces extérieures de la lettre de telle sorte que les bords se rejoignent pour être entourés de fil” (4). Les sept lettres que je possède, fermées par des fils de soie, portent des dates situées entre 1617 et 1641. Les couleurs des fils sont le rose (3 fois), le bleu (2 fois), le vert (1 fois) et le jaune (1 fois). Eugène Vaillé cite le violet, le vert, le mauve ou le rose. Les fils de soie de couleur noire semblent utilisés, surtout en cas de deuil.

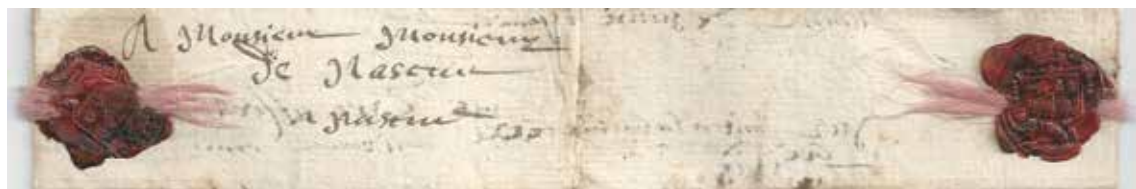
A cet égard, la question est souvent posée de savoir si le choix des couleurs a une signification particulière, en dehors du noir. A ma connaissance, il n’existe pas de réponse, en dehors, encore, d’une notation d’Eugène Vaillé citant des lettres de Louis XIII : “... la cire étant ordinairement rouge et noire en cas de deuil” (4). Toutefois, en dehors de ce cas particulier, le rouge, plus ou moins foncé, est la couleur habituelle des sceaux de cire que nous avons vus maintenir des fils de soie.



35



38



37



39

Quelques exemples sont représentés sur les **figures 35 à 39**. Les lettres sont plutôt petites mesurant de 22 x 44 mm (la plus petite) à 45 x 85 mm (la plus grande). Si le plus souvent la soie entoure le pli des deux côtés de façon verticale (maintenue par 4 cachets de cire) (**figure 35**), elle peut aussi entourer la lettre d’un seul côté : deux cachets sont alors suffisants et la soie est économisée (**figures 36 et 38**). Dans un seul cas, la lettre était entourée par des fils de soie disposés de façon horizontale et maintenus par deux cachets (**figure 37**). Dans un seul cas la soie était disposée au centre du pli (**figure 39**).

²⁷ Plus souvent une incision qu’un trou d’épingle.

Eugène Vaillé (4) signale aussi des fermetures à fils de soie réalisant “une sorte de couture de la lettre”. Nous n’avons pas trouvé de lettre privée ainsi fermée. Par contre nous connaissons ce type de fermeture sur acte notarié ou testament (**figure 40**).



40

Dans la mesure du possible, le collectionneur devra privilégier les lettres datées et si possible dont l'expéditeur est localisé. Il pourra essayer de réunir, le cas échéant, un échantillonnage des couleurs des soies. Ces lettres sont très appréciées pour leur esthétique, parfois aussi pour la qualité de l'expéditeur et/ou du destinataire.

4. Conclusions

Cette revue qui ne prétend pas à l'exhaustivité avait pour but de revisiter la question, jusqu'ici peu souvent abordée, du pliage et de la fermeture des lettres des origines jusqu'au milieu du XIX^e siècle. L'évolution du conditionnement de la lettre, qui fait partie intégrante de l'Histoire postale sociale, la lettre a été progressive, variable selon les pays, les époques, la sociologie, et l'essor de l'économie²⁸. Des sujets voisins comme la décoration des lettres²⁹ et leur fermeture à l'aide d'étiquettes diverses³⁰ pourraient constituer une suite logique à cette étude.

Remerciements. L'auteur remercie Michèle Chauvet, Réginald Sorbara et Serge Frizzi pour leurs contributions diverses à cette étude.

Références

1. Dutau G. La lettre, objet utilitaire ou objet d'art. L'Echo de la Timbrologie 2000 ; 1736 : 36-40.
2. Dutau G. La lettre. Evolution, pliages et fermetures. Bulletin du Groupement Philatélique Midi-Pyrénées, Numéro spécial, 1995, n°100, 3-100.
3. Vaillé E. "Appendice. Du conditionnement de la lettre aux temps Gallo-Romains et au Moyen-Age". In : "Histoire générale des postes françaises. Des origines à la fin du Moyen-Age". Paris, 1947, pp. 383.
4. Vaillé E. Pages et documents d'histoire postale. Le conditionnement de la lettre et les marques postales jusqu'à la Révolution. I. Du conditionnement de la lettre missive. Bulletin d'Informations et de statistiques des PTT, 1938. – J. 123081-38 :17-29.
5. Vaillé E. Pages et documents d'histoire postale. II. Les marques postales. Bulletin d'Informations et de statistiques des PTT, 1939. – J. 123071-39 :25-38.
6. Lenain L. La poste de l'ancienne France des origines à 1791. Tome 1, Arles, 1965, pp. 14-21.
7. Chauvet M. Les objets de correspondance". In : "Introduction à l'histoire postale, des origines à

28 D'après les règlements de la FIP (Fédération Internationale de Philatélie) ces études entrent dans le règlement des expositions compétitives comme le précise l'article 2C: «Collections historiques, sociales et études spéciales qui examinent l'histoire postale au sens le plus large ainsi que l'interaction du commerce et de la société avec le système postal". L'article 3.2 précise : "Les collections d'études spéciales historiques et sociales (sous-classe 2C) sont celles qui incluent du matériel développé par le commerce et la société en vue de son utilisation dans le système postal. Elles peuvent inclure des éléments non philatéliques s'ils sont en rapport étroit avec le sujet de la collection. Ce matériel non philatélique doit être incorporé dans la collection de façon appropriée et équilibrée afin qu'il n'occulte pas le matériel philatélique".

29 Voir : "Les lettres anciennes illustrées ou ornées françaises ayant circulé des origines jusqu'à l'UPU". L'Echo de la Timbrologie 2011 ; N°1857 : 46-51.

30 Voir : Borromeo d'Adda F. "Cachets, sceaux, étiquettes : messages de société". Opus 2, 2002, pp. 42-6 et Champness M & Trapnell D. "Adhesive wafer seals. A transient victorian phenomenon". Chancery House Press, Beckenham, 1996, 1 vol. (152 p.).

1849, 2^{ème} édition, Brun et Fils, Tome I, pp. 55-66.

8. Nagel J-L. La lettre. Pliage, enveloppes, cartes postales (1^{ère} Partie). Les Feuilles Marcophiles, 191, 44-8.

9. Nagel J-L. La lettre. Pliage, enveloppes, cartes postales (2^{ème} Partie). Les Feuilles Marcophiles, 192, 33-8.

10. De Zanche L. Storia della disinfessione postale in Europea e nell'area Mediterranea. Elzeviro Edit., Padova, p. 31.

Légendes des figures

Figures 1A, B, C. “*a touloze* (Toulouse) *ce 4^e aoust 1661*” : lettre par porteur de Toulouse pour Bagnères-de-Bigorre (A). A partir d'une feuille (double) de 17 x 23 cm, l'expéditeur a effectué 4 pliages verticaux et 4 pliages horizontaux (B), puis il a façonné l'extrémité supérieure en forme de bec, obtenant une lettre de 58 x 86 mm qui sera fermée au verso par un cachet de cire solidarissant le bec au papier. Initialement, un fil pris dans le cachet passait par deux orifices latéraux (C). En tirant sur le fil le cachet était rompu ce qui permettait d'ouvrir la lettre, assurant son inviolabilité jusqu'à ce geste.

Figure 2. 1667. Lettre par porteur de Lavalette (10 juillet) pour Labaou (Lavaur en occitan) : “*A Monsieur, Monsieur Foraignan / mar:^{an}* (marchand) *pray la place pour vendre* (la place du marché). *A Mr Claussade / bourgouy* (bourgeois) *en labaou* (Lavaur)”. A partir d'une double feuille (12,5 x 17,5 cm), l'expéditeur a effectué successivement 2 pliages verticaux et 5 pliages horizontaux ce qui lui a permis d'obtenir une très petite lettre de 37 x 66 mm.

Figures 3A et B. 1679 (30 juin). Lettre d'un lieu non déterminé situé à 25-60 lieues du Fay sur la route de Limoges (taxe 3 sols selon le tarif de 1676 entre deux villes de Province). A partir d'une feuille de 12,5 x 17,2 cm qui garde les traces des différents pliages (A), l'expéditeur a successivement: I) effectué 3 pliages horizontaux, II) confectionné un bec, III) effectué deux pliages verticaux (rabats), IV) rabattu les deux pans latéraux (B), V) solidarisé le bec par un cachet de cire (C). Le verso prend alors un aspect en “M” majuscule.

Figures 4A, B, C, D. Lettre (68 x 88 cm) de Cadillac (18 octobre 1774) pour Paris taxée 10 sols (tarif de 1759, lettre intérieure simple de et pour Paris). Les détails de ce pliage dit “*inversé*” sont indiqués dans le texte.

Figures 5A et B. Lettre (65 x 80 mm) d'Avignon (1^{er} mars 1788) pour Les Vans. Taxe de port dû de 6 sols entre deux villes de province distantes de 20 à 40 lieues (tarif de 1759). Un petit cachet supplémentaire a été associé au principal. Une partie du texte de cette lettre mérite d'être transcrit : “... *Je ne suis pas fâché de la mort de Monsieur l'Evêque de Lombez, c'est pour moi un ennemi de moins* ...”.

Figure 6. Lettre de Castelnaudary (21 janvier 1676) pour Bordeaux par porteur. A partir d'une feuille de 13,3 x 17,3 cm quatre pliages permettent d'obtenir une lettre de 48 x 97 mm.

Figures 7A, B et C. Lettre de Modène (17 juillet 1721) pour Crémone dont le pliage (voir le texte courant) permet d'aboutir à un triptyque (A) dont on voit ici le verso (fermé par le cachet à sec de Rinaldo d'Este) avec, de part et d'autre, les deux rabats qui viendront clore la lettre au recto. Sur la vue de face, un rabat étant en place (B) : il ne reste plus qu'à faire pénétrer le fer de lance dans l'incision horizontale prévue à cet effet et l'on obtient une lettre du plus bel effet (C). Il est facile de voir que l'adresse a été écrite une fois que ce délicat pliage a été terminé.

Figures 8A, B, C. Enveloppe (10 x 11,5 cm) de Torralba di Piave (5 janvier 1797) pour Venise en transit par Trévise (cachet authentifié) taxée 2 soldi au tampon (A et B). Elle contient une feuille de 30 x 40 cm, pliée en quatre (C).

Figures 9A et B. Verso d'une enveloppe de Citta-Nova (14 avril 1716) ouverte pour être purifiée puis

refermée à la Santé de Venise comme en témoignent les deux cachets à sec “SANITA”, apposés de part et d’autre du cachet de l’expéditeur (A). Reproduction du cachet de la Santé de Venise (B).

Figure 10. Enveloppe de fortune (10,5 x 14 cm) remise par un porteur aux consuls de Caujac, ayant probablement accompagné un paquet (1^{er} avril 1720). Elle porte la mention manuscrite “vous donnerez au donneur du présent 8 sols”. A l’intérieur les destinataires ont inscrit : “*Du 1^{er} avril 1720 / pour le port du paquet / payé 8 sols*”.

Figure 11. Lettre d’un huissier de Tulle (1^{er} mars 1857) pour l’un de ses confrères lyonnais qui devra s’acquitter d’une taxe de 8 décimes (poids 16 grammes, soit 3^{ème} échelon de poids de 15 à 100 grammes). L’économie étant l’une des vertus essentielles des milieux d’affaires, l’enveloppe a été confectionnée dans une affiche de Vente sur Surenchère !

Figures 12A et B. Lettre brevetée S.G.D.G. de Sées (8 juin 1865) jetée dans la BM d’un courrier convoyeur entre Alençon et Le Mans, levée par le bureau Mans qui appose son timbre à date, le timbre “BM” et annule l’affranchissement par le gros chiffre 2188 (A). Cette lettre doit être pliée de sorte que les 4 demi-cercles de gauche, gommées, soient fixés au pan de droite, ce que l’expéditeur n’a heureusement pas fait, préservant totalement ce système pour nous (B) ...

Figures 13A et B. Lettre de Luras (9 février 1864) pour Marseille (9 février) dont l’extérieur n’offre aucune particularité (A). Il suffit alors de déplier la lettre pour découvrir qu’il s’agit d’une véritable merveille (B). Le fabricant a indiqué ses initiales “E.R.” mais il reste inconnu.

Figures 14A et B. “Enveloppe postale” de Paris (17 août 1866) pour St. Anthème par Clermont-Ferrand (17 août). Le fabricant a conçu une enveloppe (7,7 x 11 cm) dont le rabat comporte 6 petites fenêtres et les lettres “ENV”, “L”, “P”, “S”, “A”, et “E”. Au-dessous du rabat, en regard de chaque fenêtre, sont placées les lettres “E”, “O”, “P”, “O”, “T” et “L”. Si l’expéditeur a bien plié et collé le rabat, les lettres sont alignées et les mots “ENVELOPPE POSTALE” apparaissent alors (A et B). Cette enveloppe, BREVT^{EE}. S^S. G^{IE}. D. G^{ENT} (Brevetée Sans Garantie du Gouvernement), est la seule que nous ayons vue jusqu’à présent.

Figures 15A et B. Enveloppe de Colmar (14 février 1870) pour Marseille munie d’un système d’ouverture par cordonnet à perles décrit dans le texte courant (A). Les perles sont des renflements des extrémités du cordonnet permettant une meilleure prise par le destinataire au moment de l’ouverture (B).

Figures 16A, B et C. Lettre du 10^{ème} de novembre mil cinq LXXVII (1578) fermée à l’aide d’un fer de lance transfixiant : nizza de type 1 au recto (A) et cachet à sec armorié au verso (B). Le papier gris indique le lieu de l’incision horizontale (B). Schéma du fer de lance de type 1 (C) : voir référence n°10 (Luciano de Zanche).

Figures 17A, B et C. Lettre du 29 janvier 1591 fermée par un fer de lance de type 2 prélevé dans la feuille (A). Fermeture à l’aide de cachets de cire au recto et au verso. Le papier vert indique le lieu de l’incision verticale (B). Schéma du fer de lance de type 2 (C) : voir référence n°10 (Luciano de Zanche).

Figures 18A, B, C et D. Lettre d’un religieux de l’île de Lokrum (insula lacromini) le 27 mai 1513 pour Venise. Lettre de format vertical peu commun mesurant 98 x 52 mm présentée de face (A) et dépliée recto et verso (B) avec son fer de lance de type 2 pratiquement intact. Incision verticale face à l’extrémité du fer de lance (A). Cachet à sec au verso représentant la Vierge Marie. La date et la provenance de la lettre, très peu communes, sont indiquées dans le texte (D).

Figure 19. Le parc forestier de l’île de Lokrum, situé à 1 km de Dubrovnik (ancienne Raguse) à une dizaine de minutes du port par bateau, a possédé une abbaye bénédictine (1023) et un lazaret (1533-1586). La lettre présentée à la figure 18 a été écrite avant la construction de ce troisième

lazaret, alors que celui qui était alors en fonction se trouvait à 3 km au Nord-Ouest dans une baie, à Gradac. Le quatrième lazaret est au premier plan, derrière les cyprès au niveau du port (carte postale polychrome Fotograf I. Kulisi Déposé 1912. Ansichtskaret-Specialitäten Holzbaracke-Stradone).

Figure 20. Un billet d'entrée pour visiter l'île de Lokrum montre l'emplacement du lazaret (L) et celui de l'abbaye (=). Au verso du billet se trouve un intéressant texte historique, non reproduit ici mais disponible.

Figure 21. Lettre de Bénac (18 juin 1641) pour Bagnères, fermée par un petit fer de lance perforant, non fixé au verso. Ces fermetures sont très fragiles, facilement déchirées à l'ouverture des plis. Une seule sur les quatre lettres vues par l'auteur était presque intacte (verso).

Figure 22. Lettre par porteur de Sospel (7 janvier 1566) pour Aix écrite en provençal. Fermeture par fer de lance transfixiant dont l'extrémité passait par l'incision située à la base du triangle. De ce fait des traces de la suscription sont présentes à gauche du texte de la lettre !

Figure 23. Différentes étapes du pliage et de la fermeture par deux cachets de cire d'une lettre de 1652 par porteur à destination de Lyon.

Figures 24A et B. Lettre du 25 juillet 1637 (feuille double de 20 x 28 cm) ramenée à 72 x 98 mm après 4 pliages horizontaux et 1 pliage vertical (A). Le mode de fermeture est basé sur 3 petites languettes de papier placées à travers l'épaisseur de la lettre qui seront solidarisiées au recto et au verso par 6 cachets de cire. Pour ouvrir la lettre, on s'est servi d'une lame aiguisée. La lettre ouverte laisse apparaître les petites languettes de papier sectionnées (B).

Figures 25A et B. Lettre de Lindau pour Venise (1684). Fermeture par ruban parcheminé enserrant la lettre, maintenu par un grand sceau à sec à l'Aigle bicéphale portant les titres de la princesse Eleonora Gonzaga : "ELEONORA D.F.C ROMA / IMP. GERM. UNG. REG. MAN. ET MONT." (Impératrice de Rome, Hongrie, Reine de Bohême, Archiduchesse d'Autriche, née Princesse de Mantoue et du Montferrat). "D.F.C." signifie "Dispensatrice de la Clémence Divine" (A). Signé : "*Eleonora*" (B).

Figures 26A et B. Lettre de Vienne (31 octobre 1733) pour Naples émanant de Charles VI, Empereur Germanique, roi de Sicile et de Hongrie (second fils de Léopold 1^{er} de Habsbourg) pour Don Julio Visconde de Parmo. Cachet à sec frappé sur un grand sceau de papier à 6 pétales qui maintenait un ruban de papier passant par deux incisions verticales en bas (A). La lettre porte la signature "Yo el Rey" (Moi le Roi) (B). Recto-verso la lettre mesure 26 x 11,5 cm.

Figure 27. Lettre officielle de l'Université suédoise de Varnen (14 décembre 1776) pour Naples fermée par un ruban parcheminé circonférentiel (en bas) solidarisé par un sceau à sec en forme de fleur à 4 pétales : "UNIVERSITATIS HOMINUM ... / PERIORIS / ET / V/ ALLIS" entourant une clé.

Figures 28A et B. Lettre du recteur de la République de Raguse (10 mai 1768) pour cabinet de Ferdinand III, Roi des Deux-Sicules (A). Fermeture à l'aide d'un sceau à sec frappé dans un grand losange de papier portant les inscription "REPUBLICA RAGUSINA/ BLASIUS PROTECTOR" entourant les trois tours d'un château (B).

Figure 29. Circa 1665. Lettre bulle sur parchemin du Frère Raphaël Cotoner, 17^{ème} Grand-Maître de l'Ordre de Malte (1660-1665). Fermeture par cordonnet épais entourant le parchemin plié et sceau en plomb attenant.

Figure 30. Lettre (parchemin) de Venise (13 janvier 1494) adressée par le Doge Agostino Barbarigo, de son palais ducal, pour Paulo Barbo à Vérone. La mention manuscrite "Cito" est inscrite 6 fois au

recto pour signifier que la remise de la lettre est très urgente. L'expéditeur a également représenté deux étriers (poste à cheval) entourant une potence (peine dont étaient menacés les cavaliers au cas où ils ne s'acquitteraient pas de leur mission avec toute la célérité requise).

Figures 31A et B. Lettre commerciale de Candie (19 janvier 1474) en Crète pour Venise (reçue le 4 mars 1474) fermée par un cordonnet passant au centre de la lettre (A) et maintenu par un petit sceau à sec armorié au verso (B). Cette lettre a bénéficié d'une expertise paléographique de la Dtt^{ssa} Loretta Piccinini (Université de Gênes & Florence). Format vertical 93 x 72 mm.

Figure 32. Lettre de l'archive Corsini de Venise (25 décembre 1501) pour Londres destinée à Bartolomeo Corsini. A partir d'une feuille double de 23 x 34,5 cm 5 pliages horizontaux et 2 pliages verticaux permettent d'obtenir une lettre au format vénitien typique (110 x 80 mm). Fermeture par ficelle de qualité relativement médiocre maintenue par un sceau de papier fin.

Figure 33. Lettre de Smyrne (22 février 1676) pour Marseille (12 juin) fermée par un cordonnet solidarisé par un sceau de cire au verso. La lettre a été purifiée au vinaigre à l'île de Pomègue ou à la consigne du port.

Figures 34A et B. Formulaire d'accompagnement d'une lettre par courrier à cheval des postes vénitiennes de Venise à Padoue "*Per Staffetta volando*", courriers à cheval circulant de jour et de nuit (A). Une carte à jouer (B) était fixée à la partie supérieure de ce document postal, très certainement par un cordonnet, et on peut supposer qu'il maintenait aussi la lettre. Les horaires de départ (Venise), de passage (Lizzasusina et Dolo) et d'arrivée (Padoue) sont précisés (voir le texte courant).

Figure 35. Lettre de Turin – "*Torino li 17 d'Agosto 1641 / la hore 15*" – de la Duchesse de Savoie pour le Marquis Villa. A partir d'une feuille de 21 x 29 cm, l'expéditeur a réalisé 17 pliages horizontaux et 3 pliages verticaux permettant d'obtenir une lettre de 22 x 44 mm présentée ici dépliée (une des plus petites lettres connues). Fermeture par fils de soie rose aux deux extrémités, maintenus par 4 cachets de cire (2 au recto et 2 au verso).

Figure 36. Lettre de Fontalba – le 21 X^{bre} 1617 (21 décembre 1617) – pour Barèges. A partir d'une feuille simple de 13 x 8 cm l'expéditeur a effectué 8 pliages horizontaux et 1 pliage vertical pour obtenir une petite lettre de 20 x 65 mm. Lettre présentée dépliée, fermée d'un seul côté (gauche) par des fils de soie bleue maintenus par 2 cachets de cire armoriés au recto et au verso. Par rapport à la lettre précédente l'expéditeur aura économisé des fils de soie ...

Figure 37. Lettre présentée pliée (contrairement à la précédente) fermée par des fils de soie rose : "*Fait à la bastide ce XXI^{ème} 7^{bre} de 1623* (21 septembre 1623)". La direction des fils inFigure 40. Acte notariédique que la soie faisait horizontalement le tour de la lettre. Dimension 33 x 93 mm.

Figure 38. Lettre fermée par des fils de soie verte : "*Monsieur mon fils / De St Aubin en ce 6e mars 1629*". La direction des fils indique que la soie faisait le tour de la lettre verticalement du côté gauche. Fermeture par deux cachets de cire armoriée. Dimension 30 x 90 mm.

Figure 39. Lettre de l'Abbé de Saint-Paul "*A Esclassan le 24 sept 1623*". Dans cet exemple, la fermeture est placée au centre du pli et en fait le tour verticalement. Très belle soie jaune. La lettre (45 x 85 mm pliée) est ici présentée ouverte.

Figure 40. Circa 1750. Acte notarié cousu d'un ruban de soie rose et scellé par 5 cachets de cire au recto.



Het plooien en sluiten der brieven van de aanvang tot de 19e eeuw

Guy Dutau

1. Inleiding

Veel filatelisten prijzen zich gelukkig bij het ontdekken van een mooie brief, zelfs zonder karakteristieke postale eigenschappen als een zeldzaam tarief of met ongewone stempels.

Inderdaad, een brief kan mooi zijn door het esthetische aspect, het samenvouwen en / of door de sluiting. De karakteristieken en accessoires van soortgelijke brieven variëren naar gelang het land en zijn gebruiken, de verzenders en hun sociale stand.

In zijn groots werk *“Histoire générale des postes françaises”* in 1947 gepubliceerd schrijft Eugène Vaillé *‘De huidige ons bekende vorm van correspondentie is het uiteindelijk resultaat. Om in dit stadium te komen is de brief, bijna uitsluitend op papier geschreven en met de post verstuurd, gedurende meer dan een eeuw dusdanig gevormd en heeft tot zijn huidig voorkomen een geweldige evolutie doorgemaakt door een dubbele oorzaak: gemakkelijk en snel handelbaar met een minimum aan volume en een garantie tegen de schending van de inhoud’*.

De liefhebber, met interesse aan het plooien en sluiten van brieven, kan profijt trekken uit de twee eerste van een reeks artikels van Eugène Vaillé in de *‘Bulletin d’Informations des PTT en 1938-1939’*. Daarin analyseert de auteur de sociale ontwikkeling en de uitbreiding van de handel als uitleg voor de evolutie van de briefvormen, en beschrijft het vormgeven ervan en de verscheidene materialen. Papier werd vanaf de 12e eeuw in gebruik genomen, vooral in het Zuiden, en veroorzaakte consequent het verminderen van het gebruikelijke perkament voor publieke akten.

Louis Lenain heeft in 1965 een hoofdstuk gewijd aan de brief, enigszins kort maar verlucht met meerdere afbeeldingen van plooien en sluitingen. Michèle Chauvet, brengt in het eerste hoofdstuk van haar *“Introduction à l’histoire postale, des origines à 1849”*, een paragraaf over de vormgeving van de brief: *‘na de opgerolde perkamenten kwam het gevouwen blad papier’ met ‘verschillende vormen van sluitingen die zich mettertijd opvolgden: papierstroken, gekruiste zijdendraden, lak- en broodzegels’*. In de bestudeerde periode van de oorsprong tot 1849, *‘worden de meest uiteenlopende vormen van plooien achtereenvolgens gebruikt om tenslotte tot de meest courante vorm te komen, verzegeld met een lakzegel’*.

Volgens de verschillende auteurs werd de omslag, een enkelvoudig gevouwen blad als brief, vanaf de 17e eeuw gebruikt en in enkele Italiaanse staten, zoals Venetië, zelfs nog vroeger. Er dient ook nog aandacht gevestigd op twee artikels van Jean-Louis Nagel met een interessante bijdrage ter ontsluiting van het onderwerp.

Deze iet wat oudere gedachten weerspiegelen geenszins de huidige actualiteit, daar de brief op massale wijze wordt verdrongen door de elektronische post en de SMS (*Short Message Service*). Reden te meer om, voor het te laat is, de studie van de oude brieven en de wijze van hun verwezenlijking te herontdekken.

2. De voornaamste plooivormen

Eerst wordt het eenvoudige horizontale of verticale plooien beschreven. En daarna de meer ingewikkelde plooivormen waarbij het nog moeilijk wordt om tot een goede sluiting te komen. Het plooien heeft tot doel, een blad of dubbel blad van een groter formaat tot een verkleinde en handigere brief om te vormen.

In feite onvolledig, beperkt dit overzicht zich tot de briefvorming in zijn esthetisch meest interessante periode, van de aanvang tot het midden van de 19e eeuw. Dit zonder enige beperking van de oorsprong der brieven, alhoewel de meeste europees zijn en met als mooiste uitblinkers de Italiaanse.



L'emploi posthume des cachets à date de 1863

J.-C. Porignon

Lors de la préparation de mon article sur les cachets d'essai de 1863 au type D-7 (MARCOPHILA N°159), j'ai été frappé par la présence en 1864, mais aussi en 1865 et 1866, des anciens cachets utilisés en 1863 dont on avait limé le millésime. Ce sont ces types de cachet que j'appelle « Cachets Récupérés » ou dont l'emploi, après enlèvement du millésime, fut posthume.

Pour rappel, l'ordre de service N°219 du 21 décembre 1863 spécifiait que tous « les bureaux de poste feront usage d'un timbre à date qui se distingue du timbre actuel, en ce que le millésime fait partie de l'intérieur mobile et se trouve remplacé dans l'exergue par le chiffre de l'heure ».

— 231 —

R. 578—586.
Décembre 1863.

Timbres à date. (a)

Ordre de service n° 219.

21 décembre 1863.



A dater du 1^{er} janvier 1864, les bureaux de poste feront usage d'un timbre à date qui se distingue du timbre actuel, en ce que le millésime fait partie de l'intérieur mobile et se trouve remplacé dans l'exergue par le chiffre de l'heure.

Le spécimen d'empreinte ci-contre indique l'ordre dans lequel cet intérieur devra, de rigueur, être disposé.

Les caractères mobiles du nouveau timbre sont superposés à un ressort qui les projette au dehors quand ils cessent d'être assujettis par la vis latérale; il importe donc de les maintenir en place à l'aide du doigt, avant de desserrer la vis pour opérer un changement. La broche qui sert actuellement en pareille circonstance ne pourra plus être employée que provisoirement, si le ressort cessait de produire une pression suffisante et régulière par des causes auxquelles il serait impossible de remédier sur place. Dans ce cas, l'on devrait, après avoir dévissé le manche, retirer ce ressort et l'envoyer immédiatement à l'Administration pour être remplacé.

Une des conditions nécessaires à la perfection de l'empreinte, c'est que toutes les parties du timbre qui concourent à la former soient de niveau entre elles. Afin de les amener et de les retenir dans cette position, on appuie fortement sur le timbre placé bien

(a) Il existe encore dans certains bureaux d'échange d'anciens timbres à date sans millésime, pourvus de séries en plomb, auxquels l'instruction ci-dessus n'est pas applicable.

1348



1357



A l'époque je n'avais pas prêté attention à la petite note figurant au bas de cet ordre de service indiquant : « Il existe encore **dans certains bureaux d'échange d'anciens timbres à date sans millésime**, pourvus de séries en plomb, auxquels l'instruction ci-dessus n'est pas applicable ».

Mais le sujet de mon article ne traite pas de ces cachets des bureaux d'échange, que l'on trouve sur les lettres envoyées à l'étranger ; il s'agit des **cachets de départ appliqués au recto des lettres, ou des cachets d'arrivée, des villes ayant utilisé de tels cachets de récupération**.

Au départ, j'ai trouvé dans mes collections, des lettres de 9 villes ayant utilisé à un moment donné ce type de cachet. C'est à **Anvers** que l'on peut trouver l'application de ce cachet « récupéré » le plus fréquemment, mais avec de surprenantes réapparitions comme nous le verrons plus tard ; ensuite à **Bruges**, probablement parce que notre ami Michel Van de Catsijne avait repéré et noté ces anomalies pour sa ville d'adoption. D'autres villes ont été découvertes par la suite et m'ont été rapportées par Léo De Clercq (**Virton**), Michel Van de Catsijne (**St-Nicolas !**) et Willy Van de Wiele (**Wetteren et Midi 1**). Malines et Bruxelles-Est sont aussi rencontrés, comme d'anciens bureaux de distribution tels **Eeckeren** et **Rhisne** par exemple. On note aussi bien des **Simple Cercle** que des **Double Cercle** dont on a limé le millésime de 1863.



DONC IL EN EXISTE PROBABLEMENT D'AUTRES que vos collections recèlent et qui demandent à m'être communiqués.....

I. Voyons maintenant ce qui est noté **ville par ville**, en commençant par la deuxième ville du pays pour laquelle on rencontre le plus souvent ce type de cachet, **ANVERS** :

- 1) le cachet « récupéré » d'Anvers est à **Simple Cercle** au lieu du Double Cercle pour le cachet normal type D-7. De plus le mois est indiqué en lettres (AVR.) au lieu de chiffres comme c'était le cas en 1863 ; curieuse modification quand même !



2) Une **première période d'utilisation** paraît s'étendre **du 9 avril au 14 mai 1864** ; les cachets normaux de type D-7 ont été rencontrés les 7 avril et 14 mai 1864, qui donc serait la date ultime d'utilisation de ces cachets dits de « récupération », bien que le cachet « normal » du 14 mai a été utilisé comme cachet d'arrivée plutôt que de départ pour les deux autres notés à cette date.

Point important, **entre le 9 avril et le 14 mai**, on ne rencontre **JAMAIS de cachet normal** alors que nous avons noté jusqu'à présent **42 cas d'utilisation du cachet à simple cercle entre ces dates extrêmes**. C'est dans cette période que nous rencontrons le plus souvent cette anomalie d'application.

3) Autre **singularité d'Anvers** par rapport aux autres bureaux ayant utilisé la même méthode, **ce cachet « récupéré » a été utilisé à plusieurs reprises par la suite**, mais pour des périodes beaucoup plus courtes, notamment :

3a) **entre le 20 et le 22 octobre 1864**, nous avons **5 cas d'utilisation** du même cachet à simple cercle, avec cependant un cas **d'utilisation le 21 du cachet normal** à l'arrivée toutefois, alors que les utilisations du Simple Cercle étaient au départ ! Il pourrait donc s'agir d'un surcroît de travail ayant nécessité l'utilisation d'un cachet à date supplémentaire.

Notons cependant que ces dates pourraient être modifiées par vos découvertes car nous n'avons **pas de données entre le 5 et le 20 octobre, ni du 22 au 26 octobre**.

3b) Willy VANDE WIELE a **une lettre datée du 13 mai 1865** portant à nouveau ce cachet à Simple Cercle sur une lettre à destination de Gand ; c'est un cas unique jusqu'à présent mais qui pourrait être confirmé par d'autres car les cachets type D-7 sont rencontrés les 11 et 16 mai laissant le doute pour les dates intermédiaires des 12, 14 et 15 mai....

3c) La date du **28 avril 1865** est renseignée avec ce même cachet anormal dans 2 catalogues de vente publique de 2 maisons différentes, sur des lettres adressées l'une à Utrecht, l'autre à Belfast. Ces lettres sont reproduites et le doute est levé pour le millésime manquant car notre ami Georges Guyaux possède une lettre de la même date vers Lierre qui confirme le millésime de 1864 par le cachet d'arrivée.

3d) Dernier cas à résoudre la date du **24 février**.



Selon le catalogue BAETEN N°160 concernant le lot 536 montrant une lettre adressée à St-Gall en Suisse, et portant le cachet à Simple Cercle sans millésime, la lettre serait **datée de 1866**. Toutefois comme Willy VANDE WIELE me l'a fait très justement remarqué, la lettre est affranchie à 40c alors que le tarif via la France avait été réduit depuis le 1 janvier 1866 à 30c, ce qui jette un doute sur la validité du millésime attribué par le catalogue. Un timbre à 40c isolé porte la même date mais ne peut évidemment apporter la solution pour le millésime même s'il confirme la validité de la date

Alors 1865 ou 1866 ? A vous de nous éclairer.

4864

PD

7
JUN
04
1864

58

Messieurs E. Seiard & Co

Coulon

Cette période peut être élargie car les dates proches des **cachets normaux type D-7** sont le **25 mai** (nous n'avons donc aucune date pendant près d'un demi mois, du 25 mai au 6 juin) et le **8 septembre**, par rapport au 22 août, soit 16 jours pour lesquels nous sommes à nouveau dans le brouillard !

Merci donc pour vos informations permettant de diminuer cette période d'incertitude.

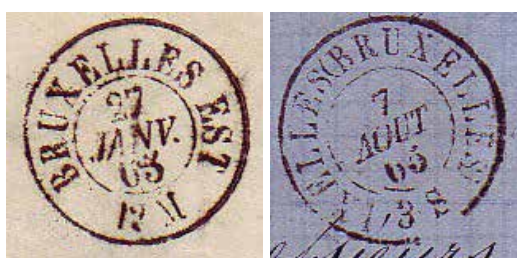
III. Vient ensuite, en terme de fréquence d'utilisation de ce type de cachet sans millésime, celui de **BRUXELLES (EST)**, pour lequel nous avons noté 11 cas.



En fait c'est probablement ce cachet qui devrait être le plus fréquemment inventorié car **sa période d'utilisation continue s'étend sur 5 mois, sinon plus** : notre première date est le **3 juillet 1864** et la **dernière** est celle figurant ci-dessus, le **30 novembre**. Qui plus est, la dernière date d'utilisation du cachet normal précédant le 3 juillet est le 19 juin, soit un demi mois plus tôt, et la première date où l'on retrouve le cachet D-7 est le 28 décembre, de nouveau un mois de plus.

Potentiellement donc l'utilisation de ce cachet de fortune pourrait couvrir 7 mois ; une fois de plus nous sollicitons votre aide pour améliorer ces données.

Par ailleurs, la dénomination de ce bureau a été changée en IXELLES-(BRUXELLES) durant le premier trimestre 1865, car cette nouvelle dénomination nous est connue au 1 mars 1865, la dernière du BRUXELLES-EST étant du 27 janvier. Aucune utilisation du cachet ancien avec millésime limé n'est connue en 1865 ou 1866.



IV. Le quatrième bureau pour lequel nous avons rencontré l'utilisation d'un cachet de 1863 dont le millésime a disparu est **MALINES**.



Seul le cachet de **MALINES (ville)** est concerné ici, et non celui de **MALINES-STATION**, portant la lettre (A) pour annexe dans la couronne.

Nous n'avons jusqu'à présent rencontré ce cachet sans millésime qu'à deux reprises, et les deux à la même date **le 9 juillet 1865**, l'un au départ sur la lettre ci-dessus et l'autre à l'arrivée sur une lettre envoyée de **BRUXELLES**.

Cela ne signifie toutefois pas que la période d'utilisation de ce cachet ne fut que 1 seul jour, car la dernière date rencontrée du cachet normal type D-7 est **le 21 juin**, tandis que la première date dont nous avons connaissance qui a suivi est le 29 décembre, soit **près de 6 mois plus tard.....**

V. Après ces 4 bureaux importants, avec plusieurs exemples d'utilisation du **cachet de 1863 sans millésime**, nous avons connaissance à ce jour de **13 autres bureaux** pour lesquels nous avons **1 seule date connue**, jusqu'à présent.

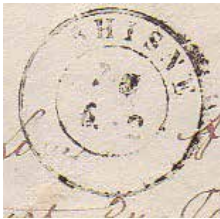
Parmi ceux-ci, certains anciens bureaux de Perception ont conservé leur cachet à Simple Cercle et d'autres à Double Cercle comme nous avons vu précédemment :



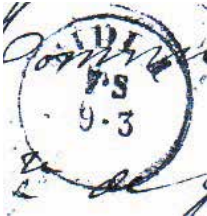
BOUILLON, FLEURUS, LA ROCHE, THUIN, VIRTON et WETTEREN ont conservé leur Double Cercle, **PHILIPPEVILLE, St-NICOLAS et TAMISE** leur Simple Cercle de 1863.

En outre nous connaissons deux bureaux de distribution : EECKEREN et RHISNE pour lesquels nous manquons évidemment d'informations multiples sur les dates d'utilisation des divers cachets normaux ou non :

TABLEAU DES CACHETS NORMAUX ET RECUPERES

VILLE	CACHET NORMAL 1863	CACHET RECUPERE de 1863	CACHET NORMAL 1864-65-66
EECKEREN			
RHISNE			

Un seul ambulant a été répertorié à ce jour, il s'agit du MIDI 1

MIDI 1			
--------	---	---	---

Boussu est le dix-septième bureau pour lequel ce type de cachet à date est répertorié mais nous ne pouvons vous en présenter une illustration. Il est en effet mentionné à la date du 9 juin 1864 sur une lettre vers Bruxelles dans le catalogue de vente N° 6 au lot N° 179 du Club92, pour lequel Mr Albert DELCHAMBRE prenait grand soin de préciser pour chaque cachet à date de cette époque, s'il s'agissait d'un **S**imple **C**ercle ou d'un **D**ouble **C**ercle ; malheureusement ce pli n'était pas illustré par une photo.

Nous vous présentons ci-après les dates extrêmes notées pour ces divers bureaux, avec les dernières utilisations notées des cachets normaux type D-7, qui ont précédé l'emploi des cachets « récupérés », et la première date du D-7 qui a suivi :

VILLE	DERNIERE DATE NORMALE	PREMIERE DATE SANS MILLESIME	DERNIERE DATE SANS MILLESIME	PREMIERE DATE NORMALE
ANVERS	64/04/07	64/04/09	64/05/14	64/05/14
ANVERS	64/10/20	64/10/20	64/10/22	64/10/21
ANVERS	65/02/23	65/02/24	? 65 ?	65/02/27
ANVERS	65/04/25	65/04/28		65/05/01
ANVERS	65/05/11	65/05/13		65/05/16
ANVERS	66/02/08	66/02/24	? 66 ?	66/03/23
BOUILLON	64/03/30	64/05/20	? 64 ?	64/11/07
BOUSSU	64/05/20	64/06/09		64/10/31
BRUGES	64/05/25	64/06/06	64/08/22	64/09/08
BRUX-EST	64/06/19	64/07/03	64/11/30	64/12/28
EECKEREN		64/03/15		64/07/26
FLEURUS	64/06/05	64/08/03		64/11/17
LA ROCHE	64/01/13	64/08/02		65/01/06
MALINES	65/06/21	65/07/09	65/07/09	65/12/29
MIDI 1	63/12/18	64/03/09		64/10/08
PHILIPPEVILLE	64/03/05	64/05/19		65/08/04
RHISNE	64/02/29	65/02/06		65/11/11
St-NICOLAS	64/04/11	64/05/09		64/05/28
TAMISE	64/07/28	64/08/22		65/02/02
THUIN		64/04/15		64/05/13
VIRTON	64/03/01	65/01/21		65/01/27
WETTEREN	65/03/27	65/05/17		65/07/16

Comme vous le constaterez, tous ces réemplois n'ont apparemment pas eu lieu uniquement en 1864, mais également en 1865 et peut-être même en 1866.

Dans les cas de EECKEREN et THUIN nous **n'avons pas vu** de date **d'emploi du type D-7 en 1864, antérieure à celle du cachet sans millésime** ; nous ignorons donc à ce stade si ces bureaux ont été dotés du cachet normal au 1 janvier 1864 comme prescrit par l'Ordre de Service N°219, bien que nous le supposons. Reste à le confirmer. En ce qui concerne BOUSSU, nous n'avons pas de photo ; nous ignorons dès lors si le cachet à Simple Cercle de 1863 a été conservé par la suite.



Explication plausible de cette utilisation anormale, sinon imprévue...

Une enveloppe de BRUGES, datée « a posteriori » du 17 février 68, nous fournit peut-être la clé du problème que Monsieur WALMACQ avait touché du doigt en 1977 : le module central du cachet, dont le postier pouvait changer les dates et heures, était amovible et donc susceptible d'être enlevé ou perdu comme montré sur la lettre du 17 février 1868 de Bruges.

Il est donc probable que les bureaux qui ont eu recours à leur ancien cachet de 1863, ont soit égaré, soit perdu la section intérieure du cachet à date et n'ont eu d'autre recours que d'employer leur cachet de secours de l'ancien type, en attendant le remplacement de la partie manquante. Ceci n'est qu'une hypothèse; seule la lecture de l'Ordre de Service manquant pourra en confirmer la validité.



EN CONCLUSION

L'uniformité dans la méthode de réemploi, entre des bureaux de statut si différents, par **élimination du millésime**, pour du matériel appartenant à l'Etat Belge, donc inaltérable de la part de ses fonctionnaires, **nous conforte dans l'existence d'un Ordre de Service N° 220 ou ultérieur**, prescrivant et autorisant cette méthode pour suppléer à l'impossibilité temporaire d'utilisation du cachet à date type D-7.

Cet **Ordre de Service** est inconnu jusqu'à présent....

Merci par avance de le communiquer si vous le trouvez, ainsi que vos informations complémentaires, soit par courriel avec si possible les scans à mon adresse jc.porignon@wanadoo.fr ou par courrier à J. C. PORIGNON, 8 rue des jonquilles F-60128 PLAILLY France, avec des photocopies des pièces inédites.

Bibliographie et Philatélistes Contributeurs

Catalogues de Vente Publique ou sur Offre des Maisons

BAETEN, BALASSE, CLUB92, CORINPHILA, DELHAYE, FELDMAN, KHEOPS, MATTHIJS, SIMONS, SOETEMAN, VAN LOOY & VAN LOOY, WILLIAME

Philatélistes Contributeurs (par ordre alphabétique)

BONROY Jan, DANNEELS Frans, DE CLERCQ Léo, GUYAUX Georges, HARRISON Reginald, KINARD Francis, LEBRUN Marc, MARTIN Nicholas, MASELIS Patrick, PATTYN Harold, SCHOUBERECHTS Vincent, VAN DE CATSIJNE Michel, van den HOVE Alex, VAN HESE Tony, VAN TENDELOO Erwin, VANDE WIELE Willy, VANHINGELAND Jean, VERTOMMEN Yves, ZONNEKEIN Daniel

Livres, Brochures et Magazines

BOVENS R.	Nomenclature des bureaux de poste ayant utilisé des cachets doubles cercles 1869-1880
DE BAST Jean	Bureaux Ambulants de Belgique 1840-1988 Avec la collaboration du « Club 92 » 1998
DU FOUR Jean	Les Marques Postales Belges de 1830 à 1914 Editions de « La Revue Postale » 1959
DUSAUCHOIT Renaat	De Stempeltypes van West-Vlaanderen 1829-1864 in WEFIS-STUDIE nr. 67 – 1994
HANCIAU Lucien	La Poste Belge et ses Diverses Marques Postales Le Philatéliste Belge - 1929
STIBBE Dr Jacques	Dictionnaire des Bureaux de Poste de Belgique 1830-64 Académie de Philatélie de Belgique - 1969
VAN DER LINDEN James	Catalogue des Marques de Passage SOLUPHIL – 1993
WALMACQ Victor	Le timbre dateur à heure en exergue 1 ^{er} Janvier 1864 Balasse Magazines N° 231-232 Avril-Juin 1977
Auteur Inconnu	LEGISLATION POSTALE Relevé Chronologique des Lois et Arrêtés Verviers 1957
Ministère des Travaux Publics - Postent	Résumé des circulaires des Postes de 1860 à 1864 Tome III Editions LELONG, 1868



De Post naar Frankrijk vanuit de Zwitserse Kantons Neuchâtel en Genève

Jo Lux

HET POSTVERDRAG TUSSEN NEUCHÂTEL EN FRANKRIJK VAN 1828 TOT 1845.

23-6-1828 kwam tussen Neuchâtel en Frankrijk een postverdrag tot stand. Dit verdrag leunde in vele opzichten aan tegen het verdrag dat gesloten werd met Fischer en Waadt en vanaf 1-10-1828 in werking trad en onveranderd bleef tot 30-11-1845.

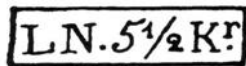
De uitwisseling van brieven vond plaats tussen **Neuchâtel** voor Zwitserland en **Pontarlier** voor Frankrijk. De route ging van Neuchâtel via Couvet, Fleurier, Les Verrières (Grens Zwitserland – Frankrijk) naar Pontarlier. Alle brieven uit Neuchâtel volgden deze route voor geheel Frankrijk en verder.

Het Kanton Neuchâtel telt maar 1 rayon en er werd verrekend met **5½ kreuzer**, binnen de grensregio werden geen kosten berekend. Deze werden zo overgedragen.

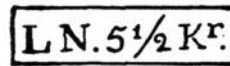
Er werden drie stempel types gebruikt;



a



b



c

- a) Deze stempel werd alleen aangebracht op brieven in de grensregio, er werd geen buitenlandsport aandeel berekend. Kleur: **blauw**. (er zijn maar weinig in omloop!) (V.d.L.1932)
- b) Stempel in gebruik van november 1828 tot mei 1835, kleur **zwart**. Vanaf september 1835 tot september 1845, kleur: **blauw**. (V.d.L.1933a)
- c) Kleiner type stempel van Verrières, in gebruik van december 1829 tot mei 1831, kleur **zwart**. (V.d.L.1933b)

De gebruikte Deciemenstempel:

2 / 2

5 ½ Kr. = 2 Deciemen buitenlands aandeel.



a



b

- a) Grenskantoor stempel. Stempel van september 1830 tot november 1837 in gebruik. Kleur **zwart**. (V.d.L.2693)
- b) Stempel in gebruik van december 1834 tot april 1835. Kleur **rood**. (V.d.L.2694)



a

b

c

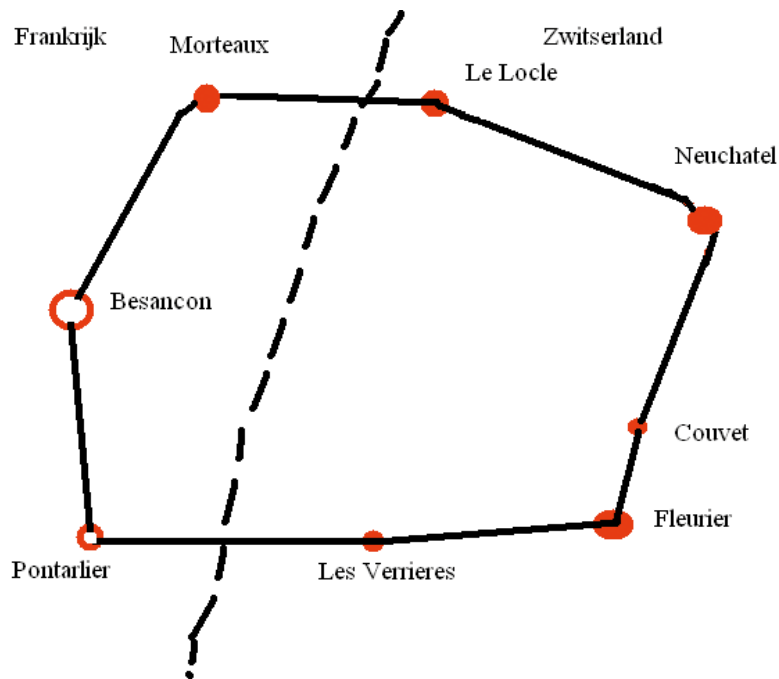
- a) Grenskantoor stempel. Kleur **rood**. In gebruik sinds februari 1839 tot maart 1839. (V.d.L.2705). Door het gebruik van maar 1 maand is het stempel zeldzaam!
- b) Grenskantoor stempel. In gebruik van april 1839 tot november 1845. Kleur **rood**. (V.d.L.2706).
- c) Grenskantoor stempel. In gebruik van november 1840 tot september 1845. Kleur **rood**. (V.d.L.2708).

Officiële koersberekening van kreuzer naar Franse franken

2,25 franken	=	60	kreuzer
1 decime	=	2,67	kreuzer
1 kreuzer	=	3,75	centimes



7 februari 1833, Brief van Neuchâtel via Pontarlier naar Colmar. Port **7** decimen = **2** decimen buitenlands aandeel + **5** decimen afstandsport Pontarlier - Colmar.



Overzicht van de route Neuchâtel → Couvet → Fleurier → Les Verrières → Pontarlier. De brieven vanuit Le Locle liepen direct via Morteau naar Besançon en vandaar naar hun bestemming. Zie voorbeeld bij de brief hieronder.



8 september 1843, brief van Le Locle via Morteau en Besançon naar Marseille.

Port **10** decime = **2** decimen buitenlands aandeel + **8** decimen afstandsport Morteau – Marseille.

HET POSTVERDRAG TUSSEN GENÈVE EN FRANKRIJK VAN 1831 TOT 1845.

Bij wet van 16 april 1830 verbrak Genève het bestaande postverdrag met Fischer per 31 december 1830. Genève probeerde zo snel mogelijk een nieuw postverdrag met Frankrijk af te sluiten, maar dit paste Frankrijk niet omdat er verschillende volmachten niet aanwezig waren.

Voor de tijd van januari tot juni 1831 werd een mondeling akkoord bereikt en werd een nieuw verrekeningsstempel aangemaakt in de vorm van **G.F.4**.

Op 30 mei 1831 kwam er tussen Genève en Frankrijk een nieuw postverdrag tot stand. Het verdrag trad in werking vanaf 1 juli 1831.

Kantoren voor het uitwisselen van de post; bleven onveranderd de kantoren Genève en Ferney. Genève bracht de post zelf naar het kantoor van Ferney.

Nadat Fischer het postverdrag met Fribourg op 31 juli 1832 ook nog kwijt raakte, sloot Fribourg zich voor de post naar het zuiden van Frankrijk aan bij het verdrag van Genève. Ook hiervoor moest een nieuw verrekeningsstempel aangemaakt worden.

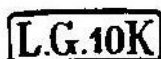
Er werden vier stempel types gebruikt:



a



b



c



d

- a) Stempel te Genève gebruikt tot 30 juni 1831. Vastgestelde koers per 7 ½ gram = 4 kreuzer of 2 decimen voor Frankrijk. (V.d.L.1649)

Het stempel werd alleen gebruikt in het kanton Genève.

- b) Stempel te Genève gebruikt vanaf 1 juli 1831. Vastgestelde koers per 7 ½ gram = 4 kreuzer of 2 decimen voor Frankrijk. (V.d.L.1924)

Het stempel werd alleen gebruikt in het kanton Genève.

- c) Stempel te Genève gebruikt sinds 1 augustus 1832 voor de post vanuit het kanton Fribourg. Vastgestelde koers per 7 ½ gram = 10 kreuzer of 4 decimen voor Frankrijk.

Alleen voor de post naar de zuidelijke Franse departementen. (V.d.L.1925)

- d) Stempel te Genève gebruikt vanaf 1 juli 1831 alleen voor het arrondissement Gex: Ferney, Gex, Saint-Genis. De stempel werd gebruikt voor de grensregio. Men was vrijgesteld van het buitenlands portaandeel. (V.d.L.1885)



a



b



c



d

- a) Stempel in rood **Lettre Genève** gebruikt van januari 1841 tot november 1845. (V.d.L.1924 r.)

- b) Grenskantoor-stempel. In gebruik van november 1828 tot maart 1835. Kleur zwart. (V.d.L.2680).

- c) Grenskantoor-stempel. In gebruik van maart 1835 tot december 1838. Kleur **rood**. (V.d.L.2681)
- d) Grenskantoor-stempel. In gebruik van maart 1839 tot maart 1842. Kleur **rood**.

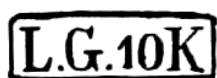
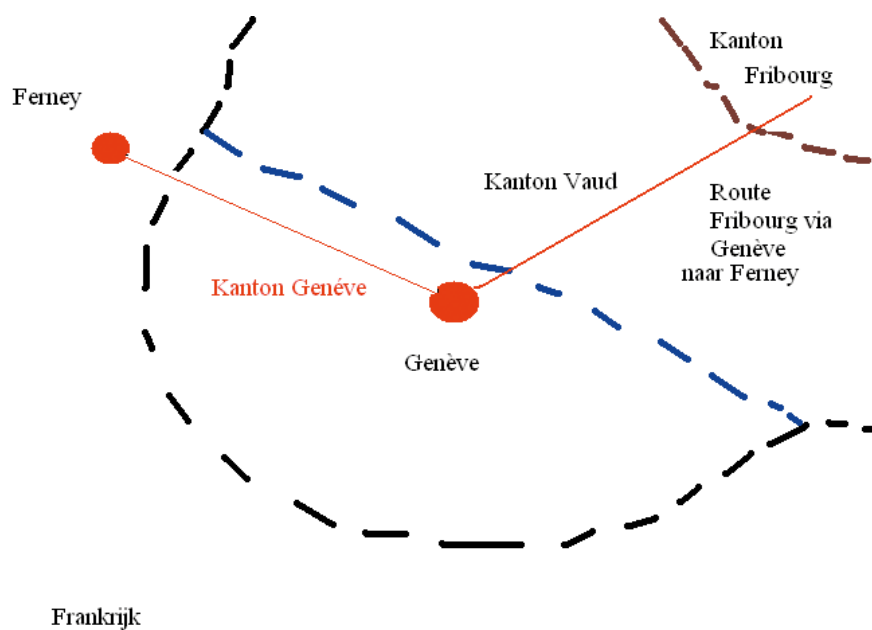


28 april 1832, Brief van Genève via Ferney naar Paris, doorgestuurd naar Valenciennes. Port **10** decime = **2** decimen buitenlands aandeel + **8** decimen afstandsport Ferney – Paris/Valenciennes



10 maart 1835, Brief van Genève via Ferney naar Morez. Port **4** decimen = **2** decimen buitenlands aandeel + **2** decimen afstandsport Ferney – Morez. **1** decime service rural meer te betalen

Overzichtkaart van de route Fribourg over Vaud naar Genève en via Ferney (Fr.).



a



b



c

a) Stempel in het zwart in gebruik van 27 december 1832 tot 15 juni 1839. (V.d.L.1925 n.)

b) Stempel in blauwgroen in gebruik van 9 april 1838 tot 4 december 1839. (V.d.L.1925 b.)

c) Stempel in rood in gebruik van 11 januari 1839 tot 18 oktober 1845. (V.d.L.1925 r.)



1 september 1836, Brief van Fribourg via Genève/Ferney naar Annonay. Port 9 decimen = 4 decimen buitenlands aandeel + 5 decimen afstandsport Ferney – Annonay.



8 juli 1838, Brief van Fribourg via Genève/Ferney naar Lyon. Port **8** decimen = **4** decimen buitenlands aandeel + **4** decimen afstandsport Ferney – Lyon. Brief is voorzien van een blauwgroen verrekeningstempel. (zeldzaam).



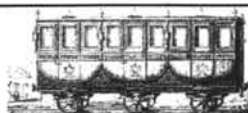
9 april 1843, Brief van Fribourg via Genève/Ferney naar La Ferandière. Port **9** decimen = **4** decimen buitenlands aandeel + **4** decimen afstandsport Ferney – La Ferandière + **1** decime service rural.

Bronnen:

Richard Schäfer; Auslandspostverkehr – Destinationen Schweiz-Frankreich-Transit.

James Van der Linden ; Catalogue des Marques de Passage, 1993, Soluphil.

Afbeeldingen verzameling Jo Lux.



Les cachets de convoyeurs belges

R. Loontjens

Si les cachets des convoyeurs belges peuvent être comparés aux ambulants, il faut toutefois effectuer une distinction importante. Le bureau ambulant est assimilé au bureau de perception et a les mêmes attributions qu'un bureau de poste ordinaire en ce qui concerne la poste aux lettres, mais il est installé à bord d'un train. Les opérations postales sont réalisées par du personnel des postes, dans un wagon-poste accroché au convoi et spécialement aménagé à cet effet. Les ambulants étaient en particulier chargés de relever et trier les correspondances déposées dans les boîtes de station situées sur leur ligne mais également de l'échange des dépêches avec les autres bureaux de passe belges ou les bureaux d'échange étrangers.

Les convoyeurs étaient quant à eux des employés des postes chargés d'accompagner les dépêches, c'est-à-dire le courrier préalablement trié et emballé, transportées dans un train ne comportant pas de bureau ambulant. A cet effet, ils pouvaient disposer d'un compartiment spécial ou du fourgon à bagages. Si certains convoyeurs purent être dotés d'un cachet, celui-ci n'était normalement pas destiné à oblitérer le courrier. Ceci explique la rareté de la plupart de ces cachets sur courrier ayant réellement circulé.

Dufour mentionne dans son ouvrage "Les marques postales belges de 1830 à 1914", un service de convoyeur installé à titre d'essai sur la ligne du Luxembourg et qui aurait été étendu, en 1859, aux trains de Liège et Namur. Si ces convoyeurs ont existé et s'ils ont été pourvus d'un cachet à date, ce cachet ne servait pas à oblitérer le courrier mais plus vraisemblablement à des fins administratives ou à timbrer les dépêches. Cela explique l'extrême rareté des oblitérations en questions. Ces cachets se rencontrent essentiellement sur des 10 centimes de l'émission de 1884.

Quoiqu'extrêmement rares car sans doute d'un usage accidentel, nous nous devons d'en citer ici les oblitérations. On ne connaît, pour les avoir vus, que 2 cachets à date sur la ligne du Luxembourg: le convoyeur Bruxelles-Luxembourg et le convoyeur Bruxelles à Libramont.



CONVOYEUR BRUXELLES-LUXEMBOURG

Cachet simple cercle Ø 23 mm
à heure simple ou double, sans
millésime



Dates vues:

29 OCT/7S sur un 10 centimes de l'émission de 1884.

3 SEPT/18-24 sur un fragment de papier non timbré (l'heure double laisse supposer un usage plus tardif puisque le passage à l'heure double date de l'année 1897).



CONVOYEUR BRUXELLES À LIBRAMONT

Cachet simple cercle Ø 23 mm
à heure simple, sans millésime



Dates vues:

- 29 MAI/1M sur un 10 centimes de l'émission de 1884.
- 17 AVR/1M sur un 10 centimes de l'émission de 1884.
- 7 MAI/1M sur une paire du 10 centimes de l'émission de 1884.

Les convoyeurs dont il est essentiellement question dans cet article se rencontrent sur deux lignes de chemins de fer exploitées par la société privée de la Compagnie du Nord Belge. Il s'agit des lignes 154 (Namur-Dinant-Givet) et 125 (Liège-Huy-Namur).

1. La ligne 154 (Namur-Dinant-Givet)

La ligne 154 était une ligne de chemin de fer concédée à la Compagnie privée du Nord Belge. Comme le montre ci-dessous l'horaire de la ligne, extrait d'un indicateur des chemins de fer de 1919, elle reliait Namur à Givet.

C'est sur cette seule ligne qu'un cachet de convoyeur fut utilisé couramment comme oblitération, et ceci uniquement sur le train portant le numéro 1208 (le numéro du train figure en tête de chaque colonne horaire).

154

Namur—Dinant—Givet

(Compagnie Nord-Belge)

154

K		1202	1208	1222		K		1203	1209	1215
0	Namur D.	7.35	13.30	19.35	—	0	Givet D.	5.10	10.25	16.55
3	Janbes (Nord)	7.42	13.37	19.42	—	4	Heer-Agimont A.	5.17	10.32	17. 2
5	Velaine				—			5.24	10.39	17. 9
8	Dave (Nord)	7.53	13.48	19.53	—	6	Hermeton-sur-Meuse D.			
11	Tailier	7.59	13.54	19.59	—	9	Hastière A.	5.33	10.47	17.18
13	Profondeville				—		Lavaux D.	5.34	10.48	17.19
14	Lustin	8. 5	14. 0	20. 5	—	13	Waulsort (Village)	5.42	10.55	17.27
17	Godinne	8.14	14. 9	20.14	—	14	Waulsort			
19	Fidevoye				—	21	Neffe			
20	Yvoir A.	8.22	14.17	20.22	—	23	Dinant A.	5.58	11.10	17.43
22	Houx D.	8.23	14.18	20.23	—			6. 0	11.11	17.45
26	Bouvignes				—	24	Bouvignes			
28	Dinant A.	8.37	14.32	20.37	—	28	Houx			
29	Neffe D.	8.39	14.34	20.39	—	30	Yvoir A.	6.13	11.23	17.58
36	Waulsort				—			6.14	11.24	17.59
37	Waulsort (Village)	8.56	14.51	20.56	—	32	Fidevoye D.			
42	Hastière A.	9. 4	14.59	21. 4	—	34	Godinne	6.23	11.33	18. 8
44	Lavaux D.	9. 5	15. 0	21. 5	—	37	Lustin	6.32	11.42	18.17
45	Hermeton-sur-Meuse				—	38	Profondeville			
46	Heer-Agimont A.	9.14	15. 9	21.14	—	40	Tailier	6.37	11.47	18.22
50	Givet D.	9.16	15.11	21.16	—	43	Dave (Nord)	6.44	11.54	18.29
		9.25	15.20	21.25	—	46	Velaine			
					—	48	Janbes (Nord)	6.54	12. 4	18.39
					—	50	Namur A.	7. 0	12.10	18.45

a) La période bilingue



Le cachet, d'un diamètre de 28 mm, porte la mention bilingue CONVOYEUR-BEGELEIDER dans le haut de la couronne et TRAIN-TREIN avec le numéro du train dans le bas de la couronne. Le dateur comporte 4 lignes: le jour, le mois en chiffres romains, l'heure double et le millésime complet.

La seule heure connue est 12-15 qui, pour les ambulants, correspond en général approximativement aux heures de départ et d'arrivée du convoi, soit ici 13h30 et 15h20.

La première date vue pour l'instant de ce cachet remonte au 28 juillet 1927.

b) La période unilingue



En 1935, l'administration des postes introduit l'unilinguisme dans ses cachets. Elle remplace donc les anciens cachets bilingues par des cachets unilingues avec dateur sur une seule ligne.

Le nouveau cachet unilingue, d'un diamètre de 28 mm, porte donc la mention CONVOYEUR en haut et TRAIN 1208 en bas. Le dateur mentionne le jour, le mois en chiffres arabes, le millésime abrégé et l'heure 12 correspondant toujours à l'heure de départ du convoi.

La dernière date vue est du 14 février 1940. Il est vraisemblable qu'avec l'arrivée de la guerre et la reprise des lignes concédées par l'état belge, le service de convoyage ait été supprimé ou que l'oblitération du courrier ait été abandonnée.

Pourquoi le convoyeur 1208 fut-il le seul, durant une si longue période, à oblitérer le courrier qui lui était remis? Abondance de courrier sur cette ligne assez touristique pour l'époque et volonté de gagner du temps? Initiative isolée d'un facteur zélé? Aucun texte ne permet pour l'instant de répondre à cette question.

c) Les griffes d'origine

L'oblitération du convoyeur/train 1208 se rencontre parfois en combinaison avec une griffe d'origine. A ce jour, nous n'avons trouvé que 4 griffes, toutes au type des griffes de gare: Yvoir, Doische, Vonèche et Annevoie.

Seule Yvoir était située directement sur la ligne. Il apparaît évident que ces griffes n'étaient pas appliquées par le facteur convoyeur sur le courrier qu'il recevait mais bien à la levée des boîtes de gare, avant la remise des dépêches au convoyeur.

La griffe d'Yvoir

Yvoir étant une gare située sur la ligne 154, l'application de la griffe d'origine sur le courrier relevé dans la boîte de la gare se justifie donc pleinement.

Nous connaissons un seul type de griffe appliquée à Yvoir, en combinaison avec l'oblitération du convoyeur 1208 (griffe encadrée de 21 x 7,5 mm, vue le 28/7/1927).



*YVOIR griffe encadrée sur une ligne (21 x 7,5 mm)
Carte-vue d'Yvoir-sur-Meuse vers Anvers le 28 juillet 1927*

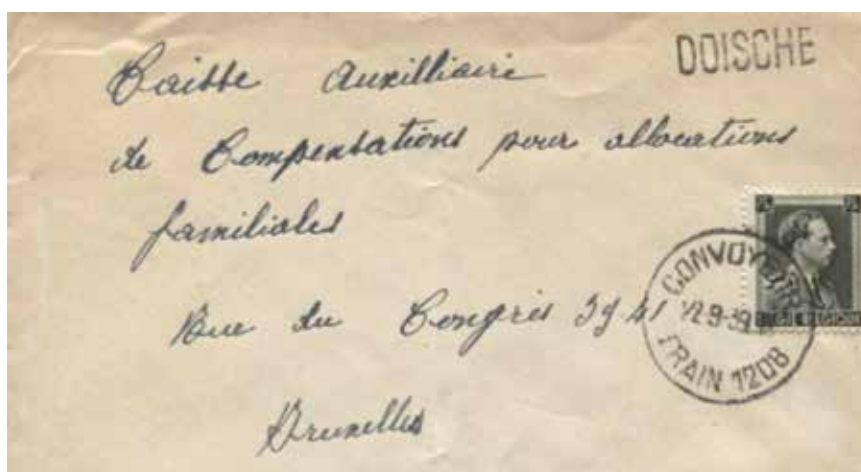
La griffe de Doische

La gare de Doische n'était pas située sur la ligne 154. Pour expliquer la présence de la griffe d'origine et l'oblitération du convoyeur 1208, il faut donc rechercher une gare commune permettant le transfert du courrier d'une ligne à l'autre. Il pourrait s'agir des gares de Hastière-Lavaux ou de Givet, qui sont à la fois situées sur les lignes 154 et 156 (Givet-Chimay-France).

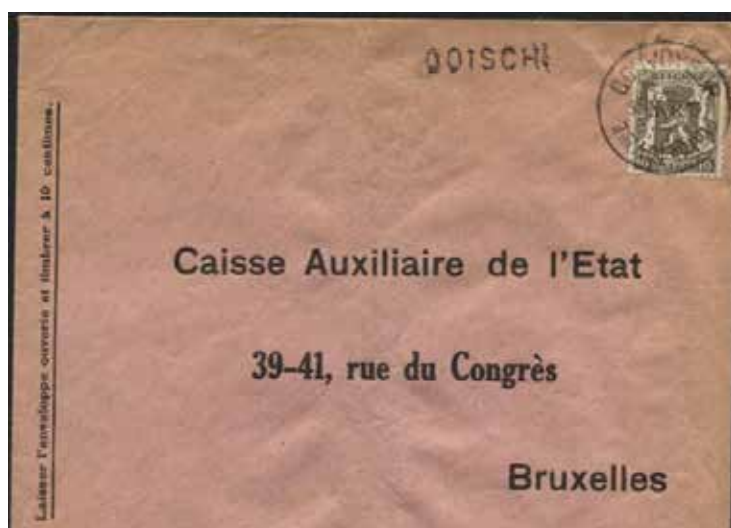
On peut donc considérer que le courrier relevé dans la boîte de la gare de Doische recevait la griffe d'origine de la gare, était acheminé par la ligne 156 vers la station de Hastière ou de Givet, où il était remis au convoyeur 1208 qui l'oblitérait de son cachet.

Nous connaissons 2 formats différents de la griffe de Doische appliquée en combinaison avec l'oblitération du convoyeur 1208.

- une griffe non encadrée de 22 x 6 mm (vue entre le 5/4/1938 et le 22/9/1939).
- une griffe non encadrée de 28 x 4 mm (vue le 15/6/1938).



*DOISCHE griffe non encadrée sur une ligne (22 x 6 mm)
Lettre sans origine obl. unilingue CONVOYEUR/TRAIN 1208 vers Bruxelles le 22 septembre 1939*



*DOISCHE griffe non encadrée sur une ligne (28 x 4 mm)
Lettre sans origine obl. unilingue CONVOYEUR/TRAIN 1208 vers Bruxelles le 15 juin 1938*

La griffe de Vonèche

La gare de Vonèche, elle aussi, n'était pas située sur la ligne 154. Le transfert du courrier se faisait vraisemblablement à partir de la gare de Dinant, à la fois située sur la ligne 154 et en tête de ligne sur la ligne 166 (Dinant-Bertrix).

Nous connaissons 2 types différents de la griffe de Vonèche appliquée en combinaison avec l'oblitération du convoyeur 1208.

- une griffe encadrée de 28 x 7 mm (vue entre le 4/3/1937 et le 7/8/1939).
- une griffe non encadrée, plus rare, de 22 x 4 mm (vue le 11/7/1938 et le 29/7/1939).



*VONECHE griffe encadrée sur une ligne (28 x 7 mm)
Lettre sans origine obl. unilingue CONVOYEUR/TRAIN 1208 vers Andenne le 7 août 1939.*



*VONECHE, griffe non encadrée sur une ligne (22 x 4 mm)
Lettre sans origine obl. unilingue CONVOYEUR/TRAIN 1208 vers Andenne le 11 juillet 1938.*

La griffe d'Annevoie

La présence de la griffe d'origine d'Annevoie, au type utilisé par les gares, est plus difficile à expliquer. En effet, à cette époque, Annevoie n'était pas situé sur une ligne de chemins de fer ou une ligne vicinale. Seul fonctionnait un bureau de poste. Mais Annevoie n'étant situé qu'à un peu plus d'un kilomètre de Godinne, lui-même sur la ligne 154, on peut donc raisonnablement penser que le courrier déposé au bureau de poste d'Annevoie était acheminé d'une manière ou d'une autre vers la gare de Godinne où il était remis au convoyeur 1208.

Nous connaissons un seul type de griffe appliquée à Annevoie, avec l'oblitération du convoyeur 1208 (griffe encadrée de 32 x 7 mm, vue entre le 14/9/27 et le 19/10/28).



*ANNEVOIE, griffe encadrée sur une ligne (32 x 7 mm)
Carte postale de Godinne obl. bilingue CONVOYEUR/TRAIN 1208 vers Bruxelles le 14 septembre 1927.*

Pourquoi ces 4 griffes-là et pas d'autres? En existe-t-il d'autres? Ici aussi, nous ne disposons d'aucune réponse.

Les oblitérations de convoyeurs ne se rencontrent que sur des cartes postales ou des lettres normales. Jamais aucun recommandé ou aucun exprès avec cette oblitération. Tout au plus, quelques cartes postales taxées. Le convoyeur 1208 ne semble pas avoir été doté d'un cachet taxe T pour indiquer les correspondances insuffisamment affranchies. La preuve, le document ci-dessous avec la mention manuscrite T 0,10.



Carte postale de Mont-sur-Meuse obl. bilingue CONVOYEUR/TRAIN 1208 vers Anvers le 18 mai 1931. Tarif normal de 10c pour carte illustrée avec nom, adresse, signature et date d'envoi.

2. La ligne 125 (Liège-Huy-Namur)

Tout comme la ligne 154, la ligne 125 était également une ligne de chemin de fer concédée à la Compagnie du Nord Belge. Elle reliait Liège à Namur et inversement.

Il n'y a que 5 convoyeurs connus sur cette ligne, sur les trains 1002, 1008, 1012, 1107 et 1176. Notons la rareté réelle du courrier oblitéré par un de ces cachets. Il arrive parfois que certaines de ces oblitérations se trouvent sur du courrier de complaisance. Mais lorsqu'il s'agit de courrier ayant réellement circulé, on peut parler de vraies raretés.

Le parcours de cette ligne semble plus clair en regardant ci-dessous les horaires extraits d'un indicateur des chemins de fer, reprenant en tête de colonne les numéros des trains concernés.

NB: Les horaires reproduits ci-dessous sont extraits d'un indicateur des chemins de fer de 1936. Notons que ces horaires sont susceptibles d'avoir été modifiés au fil des éditions successives. Curieusement, en 1936, le train 1208 semble avoir disparu de l'indicateur... Comprendra qui pourra...

125 Liège - Huy (N.) - Namur (Compagnie Nord-Belge) 125										
K	182	1005	1045	1055	1075	1085	1105	1115	1125	1135
0 Liège (Longdoz) ... D.	123	123	123	123	123	123	123	123	123	123
1 Liège (Vennes) ... D.	11.40	11.40	11.40	11.40	11.40	11.40	11.40	11.40	11.40	11.40
2 Liège (Vennes) ... D.	11.45	11.45	11.45	11.45	11.45	11.45	11.45	11.45	11.45	11.45
3 Kinkempois ... D.	11.46	11.46	11.46	11.46	11.46	11.46	11.46	11.46	11.46	11.46
4 Renory ... D.	11.51	11.51	11.51	11.51	11.51	11.51	11.51	11.51	11.51	11.51
5 Ougrée ... D.	11.55	11.55	11.55	11.55	11.55	11.55	11.55	11.55	11.55	11.55
6 Seraing ... D.	11.59	11.59	11.59	11.59	11.59	11.59	11.59	11.59	11.59	11.59
7 Val-St-Lambert ... D.	12.00	12.00	12.00	12.00	12.00	12.00	12.00	12.00	12.00	12.00
8 Rue Paul Borgnet ... D.	12.01	12.01	12.01	12.01	12.01	12.01	12.01	12.01	12.01	12.01
9 Flémalle-Haute ... D.	12.02	12.02	12.02	12.02	12.02	12.02	12.02	12.02	12.02	12.02
10 Liège (Guill.) ... D.	12.03	12.03	12.03	12.03	12.03	12.03	12.03	12.03	12.03	12.03
11 Val-Benoit ... D.	12.04	12.04	12.04	12.04	12.04	12.04	12.04	12.04	12.04	12.04
12 Schessin ... D.	12.05	12.05	12.05	12.05	12.05	12.05	12.05	12.05	12.05	12.05
13 Tilleur ... D.	12.06	12.06	12.06	12.06	12.06	12.06	12.06	12.06	12.06	12.06
14 Pont de Seraing ... D.	12.07	12.07	12.07	12.07	12.07	12.07	12.07	12.07	12.07	12.07
15 Jemeppe-s-Meuse ... D.	12.08	12.08	12.08	12.08	12.08	12.08	12.08	12.08	12.08	12.08
16 Bons Buveurs ... D.	12.09	12.09	12.09	12.09	12.09	12.09	12.09	12.09	12.09	12.09
17 Flémalle-Grande ... D.	12.10	12.10	12.10	12.10	12.10	12.10	12.10	12.10	12.10	12.10
18 Rue du Chêne ... D.	12.11	12.11	12.11	12.11	12.11	12.11	12.11	12.11	12.11	12.11
19 Flémalle-Haute ... D.	12.12	12.12	12.12	12.12	12.12	12.12	12.12	12.12	12.12	12.12
20 Chokier ... D.	12.13	12.13	12.13	12.13	12.13	12.13	12.13	12.13	12.13	12.13
21 Aigremont ... D.	12.14	12.14	12.14	12.14	12.14	12.14	12.14	12.14	12.14	12.14
22 Engis ... D.	12.15	12.15	12.15	12.15	12.15	12.15	12.15	12.15	12.15	12.15
23 La Motte ... D.	12.16	12.16	12.16	12.16	12.16	12.16	12.16	12.16	12.16	12.16
24 Hermalle-s-Huy ... D.	12.17	12.17	12.17	12.17	12.17	12.17	12.17	12.17	12.17	12.17
25 Haute-Flône ... D.	12.18	12.18	12.18	12.18	12.18	12.18	12.18	12.18	12.18	12.18
26 Amay ... D.	12.19	12.19	12.19	12.19	12.19	12.19	12.19	12.19	12.19	12.19
27 Ampsin ... D.	12.20	12.20	12.20	12.20	12.20	12.20	12.20	12.20	12.20	12.20
28 Huy (Nord) ... D.	12.21	12.21	12.21	12.21	12.21	12.21	12.21	12.21	12.21	12.21
29 Statte ... D.	12.22	12.22	12.22	12.22	12.22	12.22	12.22	12.22	12.22	12.22
30 Bas-Oha ... D.	12.23	12.23	12.23	12.23	12.23	12.23	12.23	12.23	12.23	12.23
31 Java ... D.	12.24	12.24	12.24	12.24	12.24	12.24	12.24	12.24	12.24	12.24
32 Andenne-Seilles ... D.	12.25	12.25	12.25	12.25	12.25	12.25	12.25	12.25	12.25	12.25
33 Château de Seilles ... D.	12.26	12.26	12.26	12.26	12.26	12.26	12.26	12.26	12.26	12.26
34 Sclaigneaux ... D.	12.27	12.27	12.27	12.27	12.27	12.27	12.27	12.27	12.27	12.27
35 Namèche ... D.	12.28	12.28	12.28	12.28	12.28	12.28	12.28	12.28	12.28	12.28
36 Marche-les-Dames ... D.	12.29	12.29	12.29	12.29	12.29	12.29	12.29	12.29	12.29	12.29
37 Beetz ... D.	12.30	12.30	12.30	12.30	12.30	12.30	12.30	12.30	12.30	12.30
38 Faurbourg-St-Nicolas ... D.	12.31	12.31	12.31	12.31	12.31	12.31	12.31	12.31	12.31	12.31
39 Namur ... D.	12.32	12.32	12.32	12.32	12.32	12.32	12.32	12.32	12.32	12.32

125

Liège - Huy (N.) - Namur

(Compagnie du Nord-Belge)

	2002 1:23	1007 1:23	189 LUXE 1:2	1345 1:23	2348 1:23	TA 40 23
Liège (Longdoz).....D.	0.17	5. 2	—	6.10	—	—
Liège (Vennes)♥●...	—	5. 5	—	6.13	—	—
Kinkempois●.....	0.22N	5. 9	—	6.17	—	—
Renory.....	—	—	—	—	—	—
Ougrée●.....	0.28N	5.15	—	6.23	—	—
Seraing.....	0.32	5.19	—	6.27	—	—
Val-St-Lambert●.....	0.36N	5.24	—	6.32	—	—
Rue Paul Borgnet.....	—	5.28	—	6.36	—	—
Flémalle-Haute.....A.	0.40	5.30	—	6.38	—	—
Liège (Guill.) ✕.....D.	—	—	5.50	—	6.31	—
Val-Benoit.....	—	—	—	—	—	—
Sclassin.....	—	—	—	—	—	—
Tilleur.....	—	—	—	—	—	—
Pont de Seraing.....	—	—	—	—	—	—
Jemeppe-s-Meuse ♥✕.....	—	—	—	—	—	—
Bons Buveurs.....	—	—	—	—	—	—
Flémalle-Grande●.....	—	—	—	—	—	—
Rue du Chêne.....	—	—	—	—	—	—
Flémalle-Haute.....A.	—	—	—	—	6.41	—
Flémalle-Haute.....D.	0.41	5.31	—	—	6.42	—
Chokier.....	—	—	—	—	—	—
Aigremont.....	—	—	—	—	—	—
Engis ♥✕.....	0.47N	5.38	—	—	—	—
La Motte.....	—	—	—	—	—	—
Hermalle-sous-Huy●.....	0.52N	5.44	—	—	—	—
Haute-Flône.....	—	—	—	—	—	—
Amay.....	0.56N	5.50	—	—	—	—
Ampsin●.....	1. 3N	5.55	—	—	—	—
Huy (Nord) ♥✕.....	1. 9	6. 1	—	—	6.58	—
Statte ♥✕.....	1.10	6.14	—	—	6.59	—
Bas-Oha.....	1.12	6.16	—	—	7. 1	—
Java.....	—	6.24	—	—	7. 1	7.10
Andenne-Seilles ♥✕.....	—	6.30	—	—	—	7.14
Château de Seilles.....	—	6.35	—	—	—	7.19
Sclaigneaux●.....	—	6.42	—	—	7.11	7.23
Namèche.....	—	6.45	—	—	—	7.29
Marche-les-Dames●.....	—	6.53	—	—	—	7.33
Beetz.....	—	6.59	—	—	—	7.37
Faurbourg-St-Nicolas.....	—	7. 5	—	—	—	7.43
Namur ♥✕.....A.	—	7.10	—	—	—	7.47
Namur.....	—	7.16	—	—	—	—
Namur.....	—	7.20	—	—	—	—

125 Namur - Huy (N.) - Liège						
K	125	165	1179	TA57	1107	
	1 2	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	
0 Namur	12.21	12.27	—	—	12.58	
3 Faubourg St-Nicolas	—	—	—	—	—	
5 Beez	—	—	—	—	13.4	
9 Marche-Jez-Dames	—	—	—	—	13.10	
11 Namèche	—	—	—	—	13.14	
14 Sclaigneaux	—	—	—	—	13.20	
16 Château-de-Seilles	—	—	—	—	—	
20 Andenne-Seilles	—	—	—	—	13.27	
24 Java	—	—	—	—	13.32	
27 Bas-Oha	—	—	—	—	13.36	
29 Statte	(A)	—	—	—	13.40	
	(D)	—	—	—	13.41	
30 Huy (Nord)	(A)	12.51	—	—	13.43	
	(D)	12.52	—	13.25	13.44	
35 Ampsin	Paris-Berlin	—	—	—	13.51	
37 Amay	—	—	—	—	13.56	
38 Haute-Flône	—	—	—	—	—	
41 Hermalle-sous-Huy	—	—	—	—	14.1	
42 La Motte	—	—	—	—	—	
44 Engis	Paris-Autunoye-Liège	—	—	—	—	
46 Aigremont	—	—	13.8	—	14.7	
47 Chokier	—	—	13.11	—	—	
48 Flémalle-Haute	A.	—	13.15	—	—	
	—	—	13.18	13.45	14.12	
0 Flémalle-Haute	D.	—	13.26	13.46	14.13	
1 Rue du Chêne	—	—	—	13.49	—	
3 Flémalle-Grande	—	—	13.29	13.50	14.16	
4 Bons Baveurs	—	—	—	13.53	—	
6 Jemeppe-s-Meuse	—	—	13.32	13.55	14.20	
5 Pont-de-Seraing	—	—	—	13.57	—	
7 Tilleur	—	—	13.36	14.0	14.25	
8 Sclassin	—	—	13.39	14.4	14.30	
11 Val-Benoit	—	—	13.43	14.8	—	
12 Liège (Guill.)	A.	13.41	13.10	13.46	14.10	14.35
0 Flémalle-Haute	D.	—	—	—	—	
1 Rue Paul Borgnet	—	—	—	—	—	
3 Val-St-Lambert	—	—	—	—	—	
5 Seraing	—	—	—	—	—	
7 Ougrée	—	—	—	—	—	
8 Renory	—	—	—	—	—	
10 Kinkempois	—	—	—	—	—	
11 Liège (Vennes)	—	—	—	—	—	
13 Liège (Longdoz)	A.	—	—	—	—	
				vers Liège (Viv.)	35	

a) Le CONVOYEUR TRAIN 1002 (Liège Longdoz-Namur)



Cachet de 28 mm unilingue avec dateur sur une ligne
Heure simple 5 (départ de Liège Longdoz à 5h02)

Vu entre le 05/04/1936 et le 13/08/1936.



Carte postale publbel d'Amay obl. CONVOYEUR/TRAIN 1002 vers Pepinster en avril 1936.

b) Le CONVOYEUR TRAIN 1008 (Liège Longdoz-Namur)



Cachet de 28 mm unilingue avec dateur sur une ligne.

Heure simple 11 ou 12
(départ de Liège Longdoz à 11h40).

Vu entre le 23/05/36 et le 15/10/38.



Lettre oblitérée CONVOYEUR/TRAIN 1008 vers Bruxelles le 11 juillet 1938.

c) Le CONVOYEUR TRAIN 1012 (Liège Longdoz-Namur)



Cachet de 28 mm unilingue avec dateur sur une ligne.

Heure simple 14 (départ de Liège Longdoz à 14h28).

Vu entre le 26/11/36 et le 09/04/37.



Carte postale obl. CONVOYEUR/TRAIN 1012 vers Merxem le 9 avril 1937.

d) Le CONVOYEUR TRAIN 1107 (Namur-Liège Guillemins)



Cachet de 28 mm unilingue
avec dateur sur 4 lignes.

Heure double 13-14 (départ de Namur à 12h58).

Vu entre le 09/07/38 et le 25/10/39.

Heure double 15-16 (vu le 25/07/37)



Lettre d'Ampsin obl. unilingue CONVOYEUR/TRAIN 1107 vers Bruxelles le 1^{er} juin 1939.



Un cas particulier rencontré sur un petit fragment: un cachet CONVOYEUR/ TRAIN 1107 avec une étoile creuse de part et d'autre. Dateur sur 4 lignes avec millésime bloqué par un segment plein.

e) Le CONVOYEUR TRAIN 1176 (Liège Guillemins-Flémalle Haute)



Cachet de 28 mm unilingue avec dateur sur une ligne.

Heure simple 13 (départ de Liège à 13h35).

Vu le 26/05/1936.

Conclusion

Pourquoi le convoyeur 1208 fut-il le seul, durant une si longue période, à oblitérer le courrier qui lui était remis? Pourquoi ces griffes de gares et pas d'autres gares situées sur la ligne? Comment expliquer les cachets des autres convoyeurs, souvent sur courrier de complaisance? S'agit-il de la mise en application d'une réglementation plus ou moins bien suivie ou de l'initiative ponctuelle de l'un ou l'autre employé? Pourquoi ces lignes et ces numéros de train-là? Y en a-t-il eu d'autres, dont nous n'avons aucune trace, entre autre sur le chemin du retour? Beaucoup de questions qui restent sans réponse...

Remerciements:

Nous tenons à remercier MM. Stragier et Herman pour leur contribution, en particulier ce dernier qui nous a permis la reproduction de plusieurs pièces provenant de ses collections.

Bibliographie:

Catalogue spécialisé des oblitérations belges 1849-1910, Editions NIPA, 1999.

Les marques postales belges de 1830 à 1914, par Jean Du Four, Ed. de la Revue Postale, 1959.

Les bureaux ambulants de Belgique 1840-1938, par MM J. De Bast et H. Herman, 1998.



Leo De Clercq – James Van der Linden : 50 jaar vriendschap in de filatelie

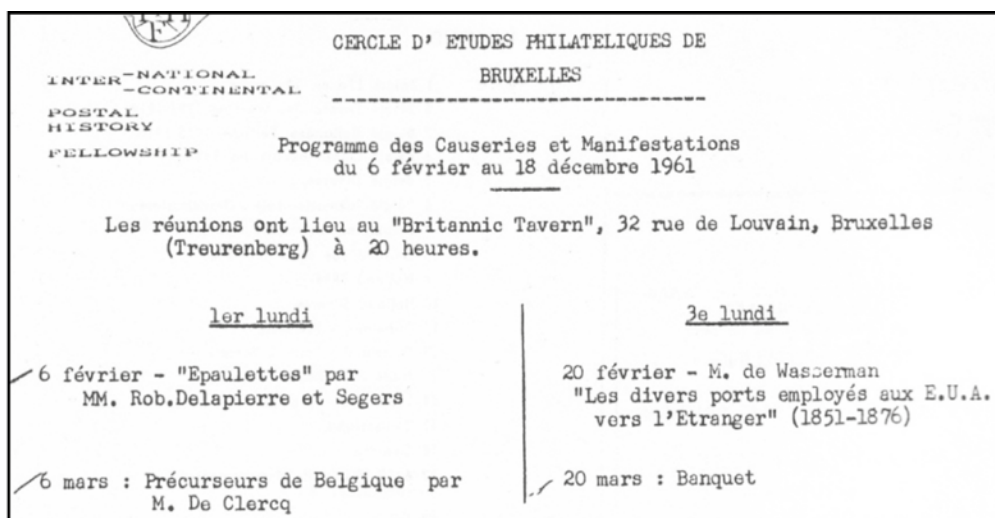
Patrick Maselis *

Als we het hebben over de jarenlange vriendschap tussen twee van onze meest vooraanstaande filatelisten, dan openen we het boek over de geschiedenis van de Filatelie in België. Zo uitdrukkelijk hebben deze twee persoonlijkheden hun stempel gedrukt op de laatste 50 jaar. Leo de Clercq was reeds een gespecialiseerd filatelist toen hij in juni 1958 de eerste tentoonstelling over de Postgeschiedenis organiseerde in Sint-Niklaas. Deze “nieuwe” tak van de filatelie was nog onbekend en vele filatelisten van die tijd vroegen hem dan ook wat de term “postgeschiedenis” wel kon betekenen. We vinden er reeds noties van terug die ons sindsdien bijzonder vertrouwd lijken: er wordt melding gemaakt van “bureaux frontière” (grenskantoren), “ambulants” (ambulante postkantoren) of “boîtes rurales” (landelijke postbussen). Tijdens een voordracht met als thema “les Précurseurs de Belgique” (De Voorlopers van België), georganiseerd door de “Cercle d’Etudes” (Studiekring) onder het voorzitterschap van Jean Du Four, nodigde Leo James uit om naar hem te komen luisteren. We zijn in de maand maart 1961. (illus. 1).

Leo De Clercq – James Van der Linden : 50 années d’amitié en Philatélie

Evoquer la longue amitié entre deux de nos plus éminents philatélistes c’est ouvrir le livre l’histoire de la Philatélie en Belgique tant ces deux personnalités ont marqué de leur empreinte les 50 dernières années. Leo de Clercq est déjà un philatéliste spécialisé lorsqu’il organise en juin 1958 la première exposition d’Histoire Postale à Sint-Niklaas. Cette “nouvelle” branche de la philatélie était encore méconnue et bon nombre de philatélistes de l’époque lui demanderont qu’est ce que le terme “histoire postale” peut bien signifier. On y découvre déjà des notions qui depuis lors nous sont fort familières : On y parle de “bureaux frontière”, “d’ambulants” ou de “boîtes rurales”. Lors d’une causerie dont le thème est “les Précurseurs de Belgique” organisée au “Cercle d’Etudes” sous la présidence de Jean Du Four, Leo invite James à venir l’écouter. Nous sommes en mars 1961. (illus. 1).

Illus. 1



* Het feit dat er tussen de eerste “vruchtbare” ontmoeting tussen Leo en James in maart 1961 en mijn geboorte PRECIES 9 maanden liggen is natuurlijk voer voor de wildste speculaties. Nader onderzoek is vereist om de ware toedracht hiervan aan het licht te brengen. Zou het toeval kunnen zijn? Of was het weeral de Heilige Geest?

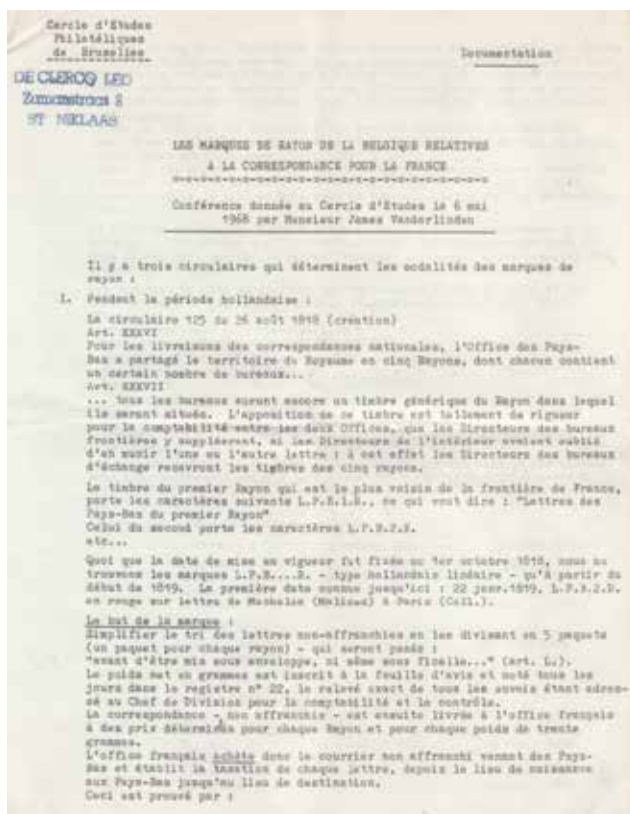
* Le fait qu’il se soit écoulé EXACTEMENT 9 mois entre cette très “fructueuse” première rencontre et ma naissance est sujet aux plus folles spéculations. Une étude plus approfondie devrait être entreprise pour comprendre cet état de fait. Serait-ce un pur hasard ? Ou est-ce encore une fois une opération du Saint Esprit ?

Dit betekende het begin van een lange vriendschap en samenwerking gericht op het bestuderen van poststempels. Op zijn beurt werd James gevraagd om in mei 1968 een lezing te geven in de "Studiekring". De titel van deze conferentie spreekt voor zich: "Les Marques de Rayon de la Belgique relatives à la Correspondance pour la France" (illus. 2) (Belgische rayon-stempels voor brieven naar Frankrijk). In februari 1971 was Leo gastspreker op een 'vergadering met voordracht over het treinkantoor Verviers-Cöln'. Zijn vriend James was daar uiteraard ook op uitgenodigd (illus. 3). In de nasleep van deze vergadering besloten onze twee vrienden om het jaar daarop de werkgroep "Coeln-Verviers" op te richten. Zowel de ene als de andere behaalden in de daaropvolgende jaren en decennia een ongelooflijke hoeveelheid erkenningen, zowel op nationaal als op internationaal vlak. Hun respectieve curricula vitae komen op veel vlakken overeen. Zodra de ene één of andere erkenning kreeg, ontving de andere die enige tijd later ook. In illustratie 4 zien we hen op de Arphila-tentoonstelling van 1975 in Parijs, in gesprek bij de tentoonstellingskaders (illus. 4). Tijdens dezelfde tentoonstelling werd natuurlijk ook een internationale beurs georganiseerd met tal van standen van postzegelhandelaars.

C'est le début d'une longue amitié et de collaboration dans l'étude des marques postales. A son tour, James est invité à faire une conférence au cercle d'étude en mai 1968. Le titre de celle-ci est sans ambiguïté : "Les Marques de Rayon de la Belgique relatives à la Correspondance pour la France".

(illus. 2) En février 1971, Leo est l'orateur d'une conférence au sujet de l'ambulant Verviers-Cöln à laquelle sont amis James est bien entendu invité. (illus. 3) A la suite de cette conférence nos deux amis décident de constituer l'année suivante le groupe de travail "Coeln-Verviers". L'un et l'autre vont remporter dans les années et les décennies suivantes un nombre impressionnant de récompenses tant au niveau national qu'international. Leur curriculum vitae respectifs vont bien souvent se croiser, lorsque l'un devient le récipiendaire d'une distinction, l'autre reçoit cette même distinction très peu de temps par la suite.

Lors de l'exposition Arphila organisée à Paris en 1975, nos deux compères sont en pleine discussion devant les cadres de l'exposition. (illus. 4)



Illus. 2

De Belgische Akademie voor Filatelie van het Vlaamse landsgedeelte en de Antwerpse Kring voor Stempelkunde bevestigden op 15 februari 1971 om 20h30 te Antwerpen in "Taverne OCEAN" 21, de Keyserlei, 21 een vergadering met voordracht door dhr. Leo De Clercq over "Het Treinkantoor VERVIERS-CÖLN (Rhein) en vice-versa : 1847 - 1875". Het onderwerp is zo belangrijk en de kennis van de voordrachtgever zo diepgaand dat iedereen er zeker zijn nut kan uithalen. U wordt dan ook vriendelijk uitgenodigd op deze bijeenkomst.

Illus. 3

Het gezegde grooten,
J. Symens
onder-voorzitter
Belgische Akademie voor Filatelie
Hof van Riethlaan, 92 2510 Mortsel

We zien onze twee vrienden in volle actie. Al hun aandacht gaat natuurlijk naar de poststempels en de voorlopers... (illus. 5)

Leo en James besloten hun kennis te bundelen en uit te geven in de vorm van een boekje: *"Typentafel – Tableau des Types"* uitgebracht in 1970.



Illus. 5

Dankzij dit boekje kunnen we de verschillende types poststempels in België in categorieën onderbrengen. Leo is stichtend lid van onze academie en werd in 1973 door zijn vriend James vervoegd. (illus. 6)

Ze schrijven elkaar natuurlijk veelvuldig en vergeten daarbij niet om de brieven van mooie postzegels te voorzien. James publiceerde in juni 1977 zijn eerste boek over de postverdragstempels waarvan hij één exemplaar signeerde en opdroeg aan zijn vriend.

In 1979 besloten ze de studiegroep "Benelux" op te richten onder het beschermheerschap van Lucien Herlant.



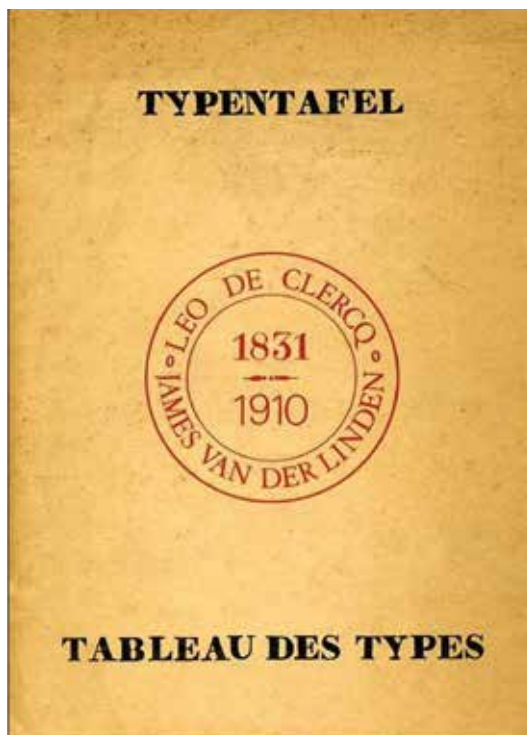
Illus. 4

Lors de cette même exposition, il y a naturellement une bourse internationale avec de nombreux stands de négociants. Voici nos deux amis en pleine action et bien entendu, ce sont les marques postales et les précurseurs qui font l'objet de toute leur attention... (illus. 5)

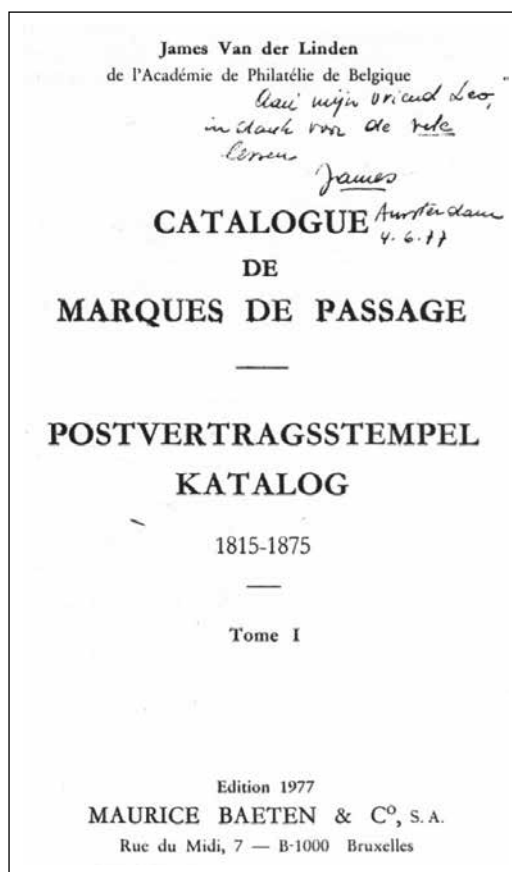
Leo et James décident de mettre leur connaissance en commun et de publier ensemble une plaquette qui permet de catégoriser les différents types de marques postales en Belgique : *Typentafel – Tableau des Types* édité en 1970. Leo est membre fondateur de notre académie et est rejoint en 1973 par son ami James. (illus. 6)

Il s'échangent bien entendu un courrier abondant en n'oubliant pas d'agrémenter les enveloppes d'un bel affranchissement.

James publie en juin 1977 son premier ouvrage concernant les marques de passage dont il dédicacera un exemplaire à son ami. (illus. 7)



illus. 6



Leo van zijn kant begon in november 1984 aan een nieuwe reeks publicaties over tarieven en frankeringen van brieven. In 1988 werd de "Groupe d'Etude d'Histoire Postale" opgericht en in 1994 kreeg hij een de nieuwe naam "I.P.H.F.". Dit was het begin van een ellenlange lijst vergaderingen, colloquia, symposia die onze twee vrienden niet alleen in Leo's geboortestad Sint-Niklaas, maar ook in Mulhouse, Solothurn, Sindelfingen of Londen organiseerden. Ze hebben de grootste onderscheidingen van de filateliewereld in ontvangst mogen nemen.



Illus. 7 Een mooi frankering aan juiste tarief !

Un bel affranchissement au tarif exact !

En 1979, ils décident de constituer le groupe d'étude "Benelux" sous l'égide de Lucien Herlant. Leo entame de son côté une nouvelle série de publications concernant les tarifs et les ports des lettres en novembre 1984. En 1988 le Groupe d'Etude d'Histoire Postale voit le jour qui deviendra par la suite l'I.P.H.F à partir de 1994. C'est le début d'une longue liste de réunions, colloques, symposium dont nos deux amis sont à chaque fois les chevilles ouvrières organisés dans la ville natale de Leo, à Sint-Niklaas mais aussi à Mulhouse, Solothurn, Sindelfingen ou Londres. Ils reçoivent les distinctions les plus importantes dans le monde philatélique.



Leo en James in Solothurn (CH) in september 1989



Mérite philatélique



Costerus



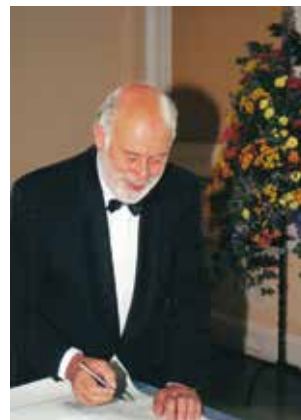
Plaquette SAVO

Leo mocht in 1969 de medaille voor filatelische verdienste en in 1975 de prijs Paul de Smeth in ontvangst nemen. James kreeg laatstgenoemde prijs in 1977. Beiden wonnen ook de Nederlandse Costerusmedaille voor hun bijdrage aan de postgeschiedenis van Nederland.

Verder mochten beiden ook in de jaren '90 de "SAVO-Plakette" in ontvangst nemen. Dit is één van de meest prestigieuze Duitse onderscheidingen op het vlak van postgeschiedenis. Tegelijkertijd tekenden ze met een jaar verschil de beroemde "Roll of Distinguished Philatelists", de allergrootste onderscheiding voor een filatelist.

Leo est déjà le récipiendaire de la médaille du mérite philatélique en 1969 et le prix Paul de Smeth en 1975 que recevra James en 1977. Ils recevront tous deux la médaille "Costerus" des Pays-Bas récompensant un philatéliste ayant contribué à l'étude de l'histoire postale des Pays-Bas.

De même, Ils recevront l'un et l'autre dans les années nonante la plaquette "SAVO" qui est en Allemagne une des récompenses les plus prestigieuses dans le domaine de l'histoire postale. Dans le même temps, ils signeront à une année d'intervalle le fameux 'Roll of Distinguished Philatelist' qui est une véritable consécration pour tout philatéliste.



Beiden worden ook gevraagd als jurylid op internationale tentoonstellingen en als commissaris voor nationale en internationale tentoonstellingen.

In volle voorbereiding voor de tentoonstelling Belgica 2001



Ils seront l'un et l'autre appelé aux fonctions de jurés dans les expositions internationales ainsi que commissaire aux expositions nationales et internationales.

En pleine préparation de l'exposition Belgica 2001

Ze worden natuurlijk ook vaak uitgenodigd bij tal van internationale instanties, zoals hier, op een filatelische zitting te Parijs in 2007.

Ils seront bien entendu souvent invités dans les nombreuses instances internationales comme ici lors d'une séance de l'Académie de Philatélie à Paris en 2007.



Hetzelfde jaar zetelden ze als jurylid op een internationale tentoonstelling in Boekarest.

Nous les retrouvons la même année comme jurés à l'occasion de l'exposition internationale de Bucarest.

Sinds tientallen jaren bekleden ze belangrijke functies zowel op nationaal als op internationaal niveau. Op vandaag zijn ze allebei nog altijd even gepassioneerd als 50 jaar geleden en gaan ze graag op elke uitnodiging in. Beiden blijven onvermoeibare ambassadeurs van de filatelie. We hopen dan ook dat ze ons nog lang mogen blijven verbazen met hun kennis en beschikbaarheid.



Ils assument ainsi depuis des décennies des fonctions importantes tant au niveau national qu'international et sont aujourd'hui encore, tels les collectionneurs passionnés qu'ils étaient il y a plus de 50 ans toujours aussi investis dans leur passion commune et toujours prêts à répondre présent. Ils sont d'infatigables ambassadeurs de la philatélie qui nous l'espérons tous nous émerveillerons encore longtemps par leurs connaissances et leur disponibilité.



**BELGISCHE ACADEMIE VOOR FILATELIE
PLECHTIGE ALGEMENE VERGADERING
VAN 10 DECEMBER 2011
ACADEMIE DE PHILATELIE DE BELGIQUE
ASSEMBLEE GENERALE SOLENNELLE
DU 10 DECEMBRE 2011**

Cette séance s'est tenue à la Maison de la Philatélie à Jette-Bruxelles.

Deze vergadering had plaats in het Huis van de Filatelie in Jette-Brussel.

Se sont excusés, hebben zich verontschuldigd : M. Lebrun, J. Deposson, E. Deneumostier, L. Tavano, W. Vande Wiele, W. Deijnckens, S. Toulieff

Verwelkoming toespraak van de Ondervoorzitter Leo De Clercq – Discours de bienvenue du Vice- Président Leo De Clercq

Nous ont exprimé leurs regrets de ne pas pouvoir être présents à cette assemblée générale solennelle : Mr et Mme R. et B. Abensur, Mr M. Letailleur, Mr G. Barker, Mr P. Maselis, Mr E. Van Vaeck, Mr I. Van Damme, J. Caers, R. De Swaef, J. Smets

Nous souhaitons la bienvenue à :

Mme Michèle Chauvet, RDP et membre correspondant de notre Académie

Mr Jean François Brun, RDP et tout nouveau membre correspondant de notre Académie

Mr Michel Mary représentant B Post

Mr Frank Daniëls, président d'honneur de Pro-Post et membre d'honneur de notre Académie

**Geachte medeleden van de Academie, geachte genodigden ,
Chers membres de l'Académie, chers invités ,**

Als Ondervoorzitter en mede oprichter van onze Academie in 1966 heeft het bestuur mij gevraagd deze plechtige algemene vergadering voor te zitten.

Comme Vice-Président et membre fondateur de notre Académie en 1966, le conseil m'a demandé de présider cette assemblée générale solennelle.

Vooreerst de gebeurtenissen van 2011 :

Abbé G. Gudenkauf décédé le 07.12.10

Hubert Caprasse reçoit le Mérite Philatélique Littéraire Paul de Smeth 2011

René Redig overleden op 28.02.11

Patrick Maselis : prix de la FEPA pour action en faveur de la philatélie en 2010 et Jacques Stes, Claude Delbeke, Vincent Schoubrechts, Léo Tavano, Jan Huys, Pierre Kaiser, Luc Van Pamel et Henk Slabbinck ont reçu un diplôme.

Gavin Fryer, membre correspondant de notre Académie signe le RDP en date du 17 juin 2011

Pro-Post alloue une subvention de 500 euros pour l'annuaire publié à l'occasion du quarante-cinquième anniversaire de notre Académie.

Fond Jacques Boulet : reçu 700 euros de la liquidation de la Société Liégeoise de Philatélie

Claude Delbeke stelt als auteur, het nieuwe jaarboek 45 jaar ABA voor.

14 mei 2011 : onvergetelijke prachtige Academische zitting in Roeselare ingericht door Siska en Patrick Maselis voor de vijfenveertigste verjaardag van de ABA.

Mw Muys : overleden in mei 2011

Octobre 2011 : sortie de l'étude Histoire des bureaux 1794-1850, Tournées rurales 1836-1896 en province de Liège par Jean Deposson

GILLYPHILEX 2011 : traditioneel Mark Bottu Groot Verguld Zilver ; maximaphilie Mark Bottu Groot Zilver ; histoire postale Charly Bruart Or ; postgeschiedenis Walter Deijnckens Zilver

Mark Bottu is benoemd tot President van de Wereldfederatie Gabriël.

Guy Coutant : twee nieuwe studies in de reeks Geschiedenis en Filatelie : Mexico en Propagande door postzegels en landkaarten

Patrick Maselis : Membre correspondant de l'Académie de Paris

Hamfila 2011 : Patrick Maselis Groot Goud ; Willy Vande Wiele Groot Goud ; James Van der Linden Goud ; Luc Van Pamel Goud

Hubert De Belder : Provinciale medaille voor Filatelistische verdienste Provincie Antwerpen

Walter Major : overleden op 21 oktober 2011

Filip Van der Haegen : Groot Verguld Zilver+ derde prijs in SKIVARYD Zweden

Algemene Vergadering van 29 oktober 2011 : Ere genodigde Joergen Joergensen, Voorzitter van de FEPA, deelt op deze vergadering de diploma's uit aan de laureaten van de literatuur prijzen van Monacophil 2010

Leo Tavano est nommé membre titulaire de l'ABA le 29 octobre 2011.

Antoine Speeckaert en Lea Sauer-Drissen worden op 29 oktober honorair lid van de ABA.

Benny Blontrock wordt op 29 oktober 2011 corresponderend lid van de ABA.

Jean-François Brun est nommé membre correspondant de notre Académie le 29 octobre 2011.

Guy Coutant : nieuwe studie over Histoire et Philatélie de l'Afrique du Sud

BASTOGNE 2011 : traditionnelle : Yves Vertommen Or, Leo Tavano Grand Argent, Francis Kinard Argent, histoire postale Jean Deposson Argent, maximaphilie Marc Bottu Or.

Et maintenant j'ai le grand plaisir d'annoncer la conférence par le docteur Guy Dutau concernant la grande peste 1720-1723 à Marseille. Le docteur Guy Dutau est membre titulaire de l'Académie de France et membre correspondant de notre Académie. Il est bien connu parmi nous car il a participé à Belgica 2001 où il a obtenu une médaille d'or avec sa collection « La Tunisie des origines à la Régence » et à Anvers en 2010 avec sa collection « Les relations postales franco-chiliennes des origines jusqu'en 1883 » et pour laquelle il a obtenu une médaille de Grand Or et un prix spécial. En outre, comme membre de jury, j'ai pu admirer encore bon nombre de ses belles collections.

Cher Ami Guy Dutau à vous l'honneur :

Guy Dutau

Membre titulaire de l'Académie de Philatélie (Paris)

Membre correspondant de l'Académie de Philatélie de Belgique

La Grande Peste de Marseille 1720 - 1723

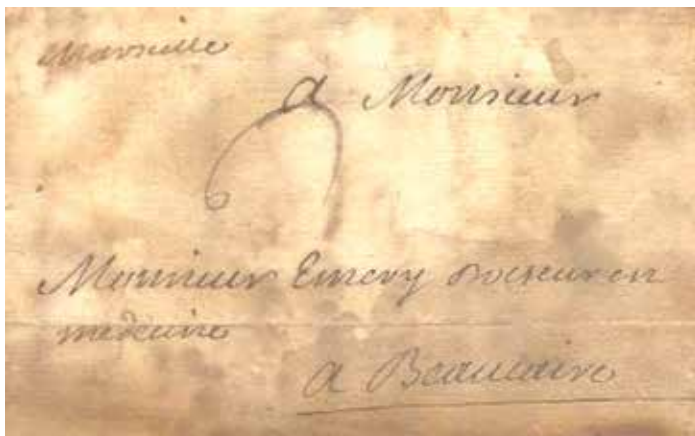
La Grande Peste est due à l'arrivée à Marseille d'une flûte hollandaise (1) le Grand Saint-Antoine – commandée par le capitaine Jean-Baptiste Chataud, le 25 mai 1720. Il était parti de Marseille le 22 juillet 1710 pour plusieurs villes du Levant pour charger et décharger plusieurs cargaisons : Saïda ou Seyde (5 février 1720 où il obtint une première patente nette (2), Tripoly de Syrie (fin mars 1720 où il embarqua plusieurs passagers et où une deuxième patente nette lui fut octroyée malgré la mort d'un des passagers turcs), Chypre (7 avril où il débarqua les autres passagers turcs et grecs et obtint une troisième patente nette). Sur le chemin du retour de Chypre (17 avril) vers la France, plusieurs matelots et un chirurgien décédèrent de sorte que le port de Cagliari refusa l'entrée du navire (17 mai), Livourne lui accordant encore une patente nette malgré les décès survenus à bord (3).



La peste de Marseille. Vue du côté du Cours, dessinée sur le lieu en 1720, actuellement le Cours Belsunce, du nom de l'évêque de Marseille qui se donna corps et âme pendant l'épidémie. On le voit ici, sous un dais, à gauche, donnant les derniers sacrements à des mourants.

Des découvertes, effectuées dans les archives hospitalières de Toulon, ont appris qu'avant de se rendre à Livourne, le Grand Saint-Antoine avait mouillé au Brusc (4) (4-10 mai 1720) où une partie de la cargaison fut déchargée et où les directives des armateurs furent données au capitaine Chataud⁵. Ces faits confirment la responsabilité de Jean-Baptiste Estelle, l'un des quatre échevins de Marseille et principal propriétaire d'un chargement d'étoffes précieuses et de fourrures qu'il destinait à la grande foire de Beaucaire (6). Cette escale explique aussi l'éclosion du foyer de peste de Toulon, indépendamment de l'épidémie de Marseille.

Lettre de Marseille (13 décembre 1720) pour Beaucaire (27 décembre) en passe par Aix-en-Provence taxée 6 sols (tarif du 1^{er} janvier 1704 entre deux villes de Province). Elle porte les signatures de deux échevins de Marseille, Estelle et Audimar. Texte : « Comme la maladie contagieuse a presque entièrement cessé grâce au Seigneur et qu'il ne reste plus que quelques malades dans les hôpitaux ... ». C'est la période dite de « l'amélioration transitoire ».



À Marseille, le navire obtint également une patente nette, mais fut astreint à une quarantaine (7) de 15 jours tandis qu'une partie du chargement était éventée aux infirmeries (le lazaret) et que des malades y étaient admis. En fait, le Grand Saint-Antoine aurait dû mouiller dans une île isolée, aride et déserte, loin de la ville et des îles du Frioul, mais, dans ces conditions, le chargement aurait été perdu ...



Lettre de Manosque (26 septembre 1721) pour Forcalquier portant la mention manuscrite « de Manosque en santé » ce qui signifie « de Manosque où la santé est bonne ». Taxe 3 sols (tarif de 1704 entre villes de Province jusqu'à 20 lieues inclusivement)

La peste n'était pas due à des étoffes ou à des « matières dites susceptibles ». Comme on le sut beaucoup plus tard, en 1894, elle était provoquée par le bacille de Yersin, véhiculé par la puce du rats (*Rattus rattus* et *Rattus norvegicus*) (8). L'épidémie se propagea dans la ville, d'abord dans les quartiers pauvres et insalubres (20 juin), de façon sporadique puis massivement en juillet. La maladie toucha alors tous les quartiers et toutes les couches de la population (9). Longtemps, avec l'accord tacite de l'Intendant de Provence, Pierre Cardin Lebreton, dont le Parlement se tenait à Aix (10), les Intendants de la Santé cachèrent la réalité de la situation, ou la minimisèrent pour ne pas risquer d'affoler la population.

A la fin de l'épidémie, Marseille et son terroir avaient perdu 80 000 personnes, soit la moitié de la population. Le capitaine Chataud fut emprisonné au château d'If le 18 septembre 1720, puis libéré le 3 août 1723. Jean-Baptiste Estelle (1662-1723), d'abord sévèrement jugé par certains, fut anobli le 19 janvier 1722, reçut une gratification de 6000 livres, et mourut peu après. Quant au Grand Saint-Antoine, il fut coulé par le fond près de l'île de Jarre. Des archéologues plongeurs y ont découvert son épave il y a quelques années.

La Grande Peste de Marseille est restée ancrée dans la mémoire de Marseille et des Provençaux, et même au-delà (11).

Lettre de Toulon (27 août 1722) pour Paris portant au verso la mention manuscrite « Purifiée à Toulon / signature ». Taxe 8 sols (tarif de 1704 entre Toulon et Paris). Les mentions manuscrites de purification pendant la Grande Peste sont exceptionnelles.



1 Une flûte est un navire de charge hollandais équipé de trois mâts aux voiles carrées apparu à la fin du XVIe siècle.

2 Document délivré par les autorités sanitaires au port de départ ou de transit, certifiant qu'aucune maladie infectieuse (ici la peste) ne règne dans le pays. Voir : « Carnévalé-Mauzan M. « La purification des lettres en France et à Malte ». Louis-Jean Imp., Gap, 1960, 1 vol. (76 pages).

3 C'est une patente brute (certitude de peste à bord) qui aurait dû être délivrée par la Santé de Livourne.

4 Petit port, Le Bruscat est un hameau de la commune de Six-Fours dans le Var, à 15 kilomètres à l'ouest de Toulon.

5 Voir : Carrière Ch, Courdurié M, Rebuffat F. « Marseille Ville morte. La peste de 1720 ». Maurice Garçon Éditeur, Marseille, Robert Imp., 1968, 1 vol. (352 pages).

6 Voir note 3. Ibid. (pp. 197-262)

7 Isolement des malades suspects ou contagieux, de durée variable (40 jours à l'origine). Sa durée diminua par la suite selon des maladies en cause, le temps d'incubation, la durée des traversées (etc.).

8 Le bacille de Yersin (*Yersinia pestis*) a été identifié dans une tombe de Bavière du VIe siècle et dans un charnier de peste de 1722 à Marseille. Voir : Wiechmann I, Grupe G, « Detection of *Yersinia pestis* DNA in two early medieval skeletal finds from Aschheim (Upper Bavaria, 6th century A.D.) ». Am J Physical Anthropol 2005 ; 126 :48-55.

9 La grande peste est divisée en 4 parties : I) le début de l'épidémie (juin-novembre 1720), II) l'amélioration transitoire (décembre 1720) et la levée théorique du blocus (effective le 7 septembre 1721), III) la rechute (printemps 1722), IV) la fin de l'épidémie (28 février 1723)

10 En raison de la progression de l'épidémie, la Parlement de Provence se déplaça à Tarascon, Saint-Rémy de Provence, Barbentane, et à l'abbaye Saint-Michel de Frigolet. Durant la Grande Peste, Saint-Rémy (1720) et Barbentane (1721) eurent un service postal secondaire et des messagers, peut-être aussi Saint-Michel de Frigolet.

11 L'épidémie de Marseille eut des conséquences sanitaires non seulement dans la région du Gévaudan, à Toulouse, Bordeaux et Lyon, mais aussi aux frontières avec l'Espagne et l'Italie.

Tweede lezing vandaag wordt ons gegeven door dokter Guy Coutant, bij velen onder ons reeds goed bekend. In zijn reeks Geschiedenis en Filatelie waarover hij reeds een dertigtal boeken publiceerde, die zich trouwens alle in onze bibliotheek bevinden, brengt hij nu de Geschiedenis en Filatelie van Zuid-Afrika.

U hebt allen zijn buitengewone kennis over de wereldgeschiedenis ondervonden, waarvoor wij hem van harte danken om ons er een glimp van te laten opvangen. Een kleine anecdote : toen wij samen doorheen het hartje van Londen wandelden heb ik nog nooit een betere gids gekend, en nog meer, als ik hem vertelde van onze laatste vakanties in Senegallia, dat Italiaans kuststadje, dat kende hij ook al heel goed : niet te geloven !!

Beste Guy, aan U het woord :

Guy Coutant
Adjunct Secretaris-generaal van de Belgische Academie voor Filatelie
In het kader van de reeks Geschiedenis en Filatelie :
Geschiedenis en Filatelie van Zuid-Afrika

Op dezelfde manier waarmee Guy Coutant zijn talrijke boeken publiceert (telkens rond het thema Geschiedenis en Filatelie), spreekt Guy nu op deze Plechtige Algemene Vergadering over Geschiedenis en Filatelie van Zuid-Afrika.



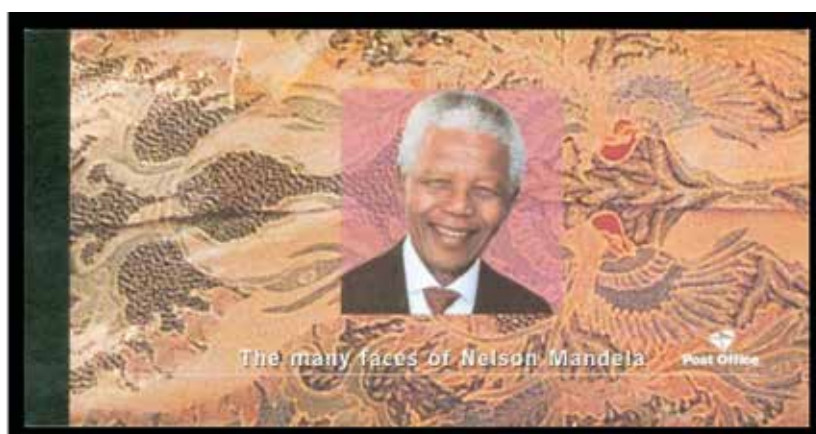
Oude en nieuwe vlag

De Zuid-Afrikaanse geschiedenis is eerst een strijd geweest tussen Europese mogendheden (Portugal, Nederland en Groot-Brittannië), met als uiteindelijke overwinnaar de Britten. Lord Kitchener en Christiaan De Wet tekenen op 31 mei 1902 het vredesverdrag de " vereeniging ".

Jan Van Riebeeck



Na de oorlog tussen het Verenigd Koninkrijk en de Boers ontstond, onder Britse voogdij, de Unie van Zuid-Afrika. In de loop van de twintigste eeuw zag men de Britse invloed afnemen, met een toenemende evolutie naar steeds meer autonomie, hetgeen uiteindelijk resulteerde in een totale onafhankelijkheid, onder de naam Zuid-Afrikaanse Republiek. Maar dan kwamen de latente problemen tussen Blanken en kleurlingen naar boven, met eerst de apartheid. Onder zware internationale druk evolueerde de toestand progressief, tot Frederik De Klerk in 1994 de macht doorgaf aan Nelson Mandela.



Uiteraard is de filatelie een uitstekende getuige geweest om deze boeiende geschiedenis te volgen : het verhaal wordt opgesmukt met 105 illustraties.

De voordracht wordt gehouden in het Nederlands en om de Franstalige toehoorders niet in de kou te laten staan, heeft Guy Coutant het boek uitgegeven in het Frans : Histoire et Philatélie : L'Afrique du Sud dat hier vandaag beschikbaar is voor alle genodigden.

Pour clôturer, je vous souhaite à tous une joyeuse fête de Noël et aussi une bonne fin d'année.

Om te besluiten wens ik U allen een vreugdevol Kerstfeest alsook een fijn einde jaar.

Les deux orateurs furent ensuite très chaleureusement applaudis avant le verre de l'amitié offert par l'Académie, comme à l'accoutumée, dans le beau vestibule de la Maison de la Philatélie. C'est dans une cordiale ambiance que la séance se clôtura vers 18 h.

Beide sprekers werden met een daverend applaus bedankt. Daarna kon iedereen genieten van het glas van de vriendschap, door de Academie aangeboden in een gemoedelijke atmosfeer in de mooie lobby van het Huis van de Filatelie. De vergadering eindigt omstreeks 18 u.

Roger Verpoort
Secretaris-generaal

